BLR magazine

n°471
Juin-Juillet-Août 2022
www.bourg-la-reine.fr

Faîtes le plein d'activités cet été ! (voir article p. 25)

▪ **Mairie vous informe** | P. 11
Plan canicule : faîtes-vous connaître

▪ **Grand angle** | P. 18
Les règles du stationnement évoluent

ville de Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

Cyclo Rollers

Départ à 11 h - Place Condorcet

Sous réserve des conditions météorologiques
Port du casque obligatoire pour les -12 ans

Service Jeunesse et Sports
01 79 71 42 40 - www.bourg-la-reine.fr

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

P.6

La Mairie vous informe

> Discours du 8 mai 1945
> Élections législatives
> Plan canicule
> Textile : de nouvelles bornes de collecte

P.18

Grand angle

> Lès règles du stationnement évoluent

P.23

Événements

> La Noctureine
> Ciné-débat sur la transition écologique
> Le plein d'activités cet été

P. 32

Nos associations

> L'Ensemble vocal " I have a dream "
> Les rdv de l'Office de tourisme
> Rugby : partenariat avec Antony Métro 92
> 40 ans d'amitié avec Kenilworth

P. 41

Bon à savoir

> Opération tranquillité vacances
> Anti-intrusion : une subvention de la Ville
> Carnet / Petites annonces
> Pharmacies de garde / Numéros utiles

Edito du Maire

L'été approche, et avec lui un panel d'activités pour passer une belle saison estivale à Bourg-la-Reine. De la culture, de la musique, du sport et de nombreuses animations pour toute la famille.
Notre ville bouge, évolue.

Bourg-la-Reine, se projette vers la ville de demain : une ville plus résiliente, plus innovante, une ville du quart d'heure dans laquelle tous les services du quotidien sont accessibles à la marche ou vélo. Cette ambition se traduit par un programme soutenu d'investissements publics comme le projet d'Ecoquartier de la Faïencerie, ou encore la rénovation et la végétalisation des voies urbaines.

J'ai également souhaité simplifier la politique de stationnement. Il s'agit d'une attente forte des réginaburgiens qui se sont exprimés lors d'une consultation lancée l'année dernière. Bien sûr, nous sommes restés vigilants à la grille tarifaire pour proposer un stationnement adapté aux usages et à des prix inférieurs aux villes voisines. Repenser notre espace public, c'est également favoriser les mobilités douces comme l'usage du vélo. Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à l'atelier de remise en selle organisé le mois dernier, je vous en remercie.

Bourg-la-Reine est également la ville de tous les sports. En perspective des prochains Jeux Olympiques de 2024 et pour offrir à ses habitants et athlètes de haut niveau des équipements adaptés, la Ville a initié la rénovation et l'extension du Complexe sportif des Bas-Coquarts qui sera livré en 2023. Ce projet vise l'excellence sportive mais également environnementale. À ce jour, c'est plus de 83 tonnes de déchets qui ont été réemployées ou revalorisées.

Cette qualité de vie à Bourg-la-Reine n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une politique publique réfléchie.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

Patrick Donath,
Maire de Bourg-la-Reine

BLR magazine

N°471 - Juin/Juillet/Aoûtw 2022 **Bourg-la-Reine Magazine** est une publication de la Mairie de Bourg-la-Reine - 6, boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine • **Directeur de la publication :** Patrick Donath • **Rédactrice en chef :** Caroline Sylla • **Rédacteurs :** Tiffany Bourhis, Anne-Claire Robic, Adelie Sornin • **Crédits photos :** tous droits réservés • **Création / Mise en page :** Sandra Maron • **Régie publicitaire :** LVC Communication - Vincent Hyrondelle : 06 21 34 09 31 • **Impression :** Le Réveil de la Marne 03 26 51 59 31 • **Dépôt légal à parution - Tirage :** 11 000 ex. Service Communication : 01 79 71 41 50 - communication@bourg-la-reine.fr • Distribution dans les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler au 01 79 71 41 52.

IMPRIM'VERT

EN MAI

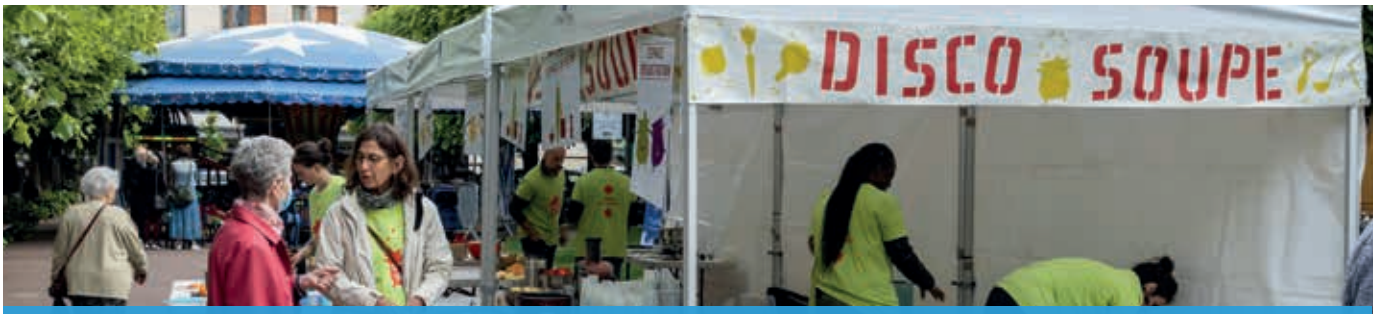

Samedi 7

Les bénévoles de l'association Bourg-la-Reine en Transition ont concocté pour les habitants des plats aux petits oignons à l'occasion de la Disco-soupe qui s'est tenue sur la place Condorcet. Objectif : transformer les fruits et légumes invendus du marché et des commerçants locaux en de délicieuses soupes, à déguster sur place, le tout dans une ambiance conviviale. Bravo pour cette opération anti-gaspillage.

Jeudi 12

La Ville a organisé une animation de sensibilisation à destination des enfants de CM1 et CM2 qui ont découvert les bienfaits et les risques de la consommation de sel grâce à une diététicienne de la société Convivio, prestataire de la Ville pour la restauration scolaire, et le docteur Jean-Pierre Salmona, cardiologue.

Samedi 14

De nombreux Réginaburgiens ont profité de l'atelier animé par le collectif BLR à vélo et de la formation dispensée par l'association VélôÎledeFrance sur la contre-allée Carnot pour apprendre à réparer leur vélo et se remettre en selle en toute confiance.

Dimanche 15

Les enfants des écoles de la Ville qualifiés lors du tournoi de e-sport se sont affrontés pour la finale organisée aux Colonnes. Bravo aux vainqueurs et à tous les jeunes participants !

Du 20 au 22

Spectacle-atelier pour les écoliers, lecture à haute voix en centre-ville, rencontre d'auteurs à la Médiathèque, lecture-spectacle à l'Agoreine en compagnie de l'actrice Mélanie Thierry ou encore lecture musicale à la Villa Saint-Cyr : la première édition du Festival du livre organisée sous l'égide de Xavier Gallais a rencontré un franc succès auprès des Réginaburgiens. Merci à tous les participants et intervenants !

Samedi 21

Écoliers, collégiens, lycéens et adultes ont testé leur orthographe lors de la Dictée du Maire organisée à l'école Pierre Loti. Bravo aux participants et aux gagnants :
> Chez les enfants : 1er Prix : Chahine ZAOUI
2e Prix : Alexandra LEHN
3e Prix : Tristan BACOT.
> Chez les collégiens : 1er Prix : Isaure FOURNIL
2e Prix : Céline MONSACRE
3e Prix : Mai Vy NGUYEN.
> Chez les adultes : 1er Prix : Gilles MOREL
2e Prix : Françoise CHARISSOUX
3e Prix : Pierre WALTER.

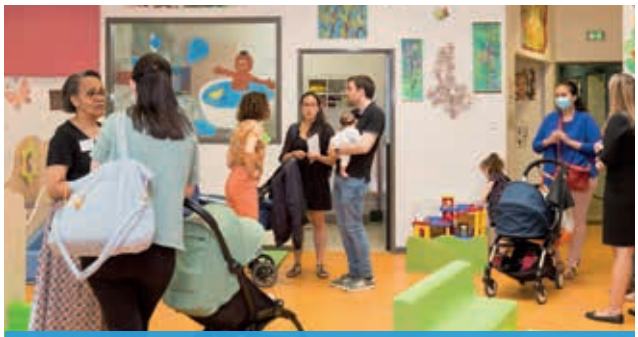

Samedi 21

Parents et futurs parents d'enfants de 0 à 3 ans sont venus s'informer sur les modes de garde individuelle et rencontrer les professionnelles de la petite enfance lors des portes ouvertes du Relais Petite enfance.

Samedi 28

Performance et émotion étaient au rendez-vous à l'Agoreine pour le spectacle *Quelque chose de Mélody*, un remake chorégraphique du récit de l'album « Mélody Nelson » de Serge Gainsbourg, présenté par la compagnie de Fakto.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

SE SOUVENIR DU PRIX DE LA PAIX

Le 8 mai dernier, la Ville a organisé une cérémonie commémorative à la mémoire des combattants de la Seconde Guerre mondiale. L'hommage s'est déroulé en présence de Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, Pierre Ouzoulias, Sénateur des Hauts-de-Seine, des élus municipaux, du Comité d'entente des Anciens combattants, du Conseil des Jeunes Citoyens (CJC), du Conseil des Enfants (CEC), ainsi que de l'Ensemble Riverside du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux. Voici un extrait du discours prononcé par le maire à cette occasion.

[...] Nous sommes ici pour nous souvenir de la signature de l'armistice de la seconde guerre mondiale. Cette guerre majeure a transformé nos pays et nos peuples.

Elle a brisé le fragile équilibre qui subsistait depuis la fin de la première guerre mondiale. Elle a brisé l'Europe et les volontés minoritaires de coopération internationale. Elle nous a brisé, nous citoyens d'une Europe où régnait, à l'époque, la défiance et l'agressivité. [...]

Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Mais plus encore, nous sommes réunis pour nous souvenir du prix de la paix !

Cette paix que nous pouvons avoir oubliée, que nous pensons à tort éternelle et invincible. Cette paix pourtant fragile. [...]

Aujourd'hui, une nouvelle guerre a éclaté aux frontières de l'Europe. La volonté de domination de la Russie s'est imposée au peuple ukrainien. Des villes ont été saccagées, des familles ont été séparées et ont payé le prix ultime.

Cette guerre n'est pas terminée. Je ne sais vous dire comment elle finira. Viendra le temps de compter les morts et de construire l'avenir. Hélas, l'actualité nous force, nous européens, à nous positionner fortement en faveur de l'Ukraine attaquée. [...]

C'est cette Ukraine, c'est cet idéal de liberté, de démocratie européenne, UNIQUE au monde auquel s'attaque Vladimir Poutine. A travers ce conflit, c'est un nouvel ordre mondial qui défie l'ancien. Et, bien qu'il faille rester optimiste, le cours du monde n'indique pas une baisse durable des tensions et une scène internationale apaisée.

Je tiens aussi, humblement, à saluer le courage sans limite du président Zelensky et du peuple Ukrainien, qui, à armes inégales, se bat, lutte pour sa patrie. Ce pays nous inspire par sa force. Sa force à résister d'abord. Mais aussi, sa force à croire. Cette foi en la nation, en la résilience d'un peuple qui, meurtri par la guerre, continue de croire en un idéal commun. [...]
Hier comme aujourd'hui la flamme de l'espoir trouve un moyen d'exister, d'abord de façon fébrile et, peu à peu, plus fortement. Laissons-nous éblouir par cet espoir. Pas un espoir naïf mais un espoir d'action, cet espoir même qui a animé les résistants de la France occupée. Cet espoir même qui anime le peuple Ukrainien aujourd'hui en lutte.

Cette flamme timide aujourd'hui finira par rayonner. Et j'en suis convaincu, la lumière finira par gagner.

A nous aujourd'hui de maintenir sa vigueur.

Je pense à vous, les jeunes, et je souhaite vous dire la responsabilité qui est la vôtre de porter cette mémoire, de vous souvenir de cette histoire dont vous êtes les héritiers.

Vous qui êtes le futur de la France et de l'Europe.

L'avenir de la paix reposera sur vos épaules. [...]

Parce que rien n'est acquis. Jamais.

Se rassembler tous les ans, c'est faire perdurer cette idée qu'un collectif engagé peut triompher de toutes les tyrannies.
C'est se souvenir du passé pour mieux construire l'avenir. [...]
Tant est en jeu, aujourd'hui et demain.

Pour la paix et la liberté.

Chers jeunes, je vous demande de vous souvenir de cette devise et de l'incarner. Car rien n'est plus important.

Vive l'Europe. Vive la France.

URBANISME

FIN DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION N°2 DU PLU

Approuvée par le Conseil de Territoire de Vallée Sud - Grand Paris (VSGP) le 30 mars dernier, la deuxième modification du PLU de Bourg-la-Reine s'applique désormais à Bourg-la-Reine. Suite à l'enquête publique qui a été lancée auprès des Réginaburgiens du 20 octobre au 24 novembre 2021, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet, assorti de quelques recommandations. Afin de prendre en compte les résultats de cette enquête, la Ville et VSGP ont fait évoluer certaines propositions initiales. Par exemple, la modification de la règle de hauteur en zone UE n'a finalement pas été retenue. Le PLU intègre donc désormais de nouveaux enjeux.

Renforcer les dispositions en faveur de la réalisation de logements locatifs sociaux et du développement de la mixité sociale

Bourg-la-Reine entend poursuivre la construction de logements locatifs sociaux afin d'atteindre le seuil de 25% prévu par la loi. Pour ce faire, le périmètre de mixité sociale existant est étendu, le seuil de surface de plancher à partir duquel les programmes immobiliers doivent comporter au moins 30% de logements locatifs sociaux dans les zones concernées est abaissé de 1.200m² à 1.000m², et des règles sont renforcées pour maintenir le logement social existant et le favoriser (sur-hauteur ponctuellement autorisée, assouplissement des règles de stationnement ...).

Renforcer la perception de la nature dans les quartiers pavillonnaires (zone UE)

Il y a un enjeu fort sur ces quartiers pavillonnaires qui ont une valeur environnementale importante : ainsi, le caractère végétal des jardins est renforcé par de nouvelles dispositions pour les clôtures qu'il est recommandé de doubler d'une haie ou de végétaux grimpants ou encore une végétalisation dans la marge de recul et une limitation des espaces bitumés.

Améliorer la qualité architecturale des constructions

Les dispositions introduites visent à améliorer la qualité architecturale des futures constructions afin de préserver et de renforcer le cadre de vie : l'édification des clôtures est encadrée, tout comme l'intégration de capteurs solaires, et autres éléments techniques visibles depuis la rue (climatiseurs, ventilations....).

Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique

La Ville souhaite s'engager davantage encore dans une démarche plus respectueuse de l'environnement en se dotant d'outils réglementaires supplémentaires : les obligations en terme d'espaces verts dans les zones très centrales (UAa, Uay) sont renforcées, ainsi que les possibilités d'isolation, le dépassement des règles de hauteur pour les constructions à énergie positive dans certains cas...

Apporter des modifications/ajustements réglementaires, des corrections d'erreurs matérielles et des modifications aux annexes

Le PLU intégrant la modification n°2 est consultable sur le site de la ville, www.bourg-la-reine.fr, rubrique Ma Ville, Travaux et projets, Plan Local d'Urbanisme.

SÉCURITÉ

UNE CONVENTION POUR LE QUARTIER DES BLAGIS

Mercredi 11 mai, Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, a signé avec les Maires des villes de Sceaux, Fontenay-aux-Roses et Bagneux une convention intercommunale sur la sécurité et la prévention de la délinquance dans le quartier des Blagis.
L'objectif est de déployer davantage de moyens financiers et humains pour restaurer la cohésion sociale. Sous l'impulsion de la Préfecture, cette convention réunit également des représentants de la préfecture des Hauts-de-Seine, de la Police Nationale, du parquet, du Département des Hauts-de-Seine ainsi que les principaux bailleurs sociaux.

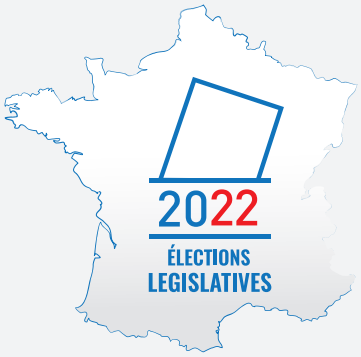

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

AUX URNES, RÉGINABURGIENS !

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains afin d'élire les 577 députés de la XVI[ème] législature de la Cinquième République. Absent(e) le jour des scrutins ? Pensez à voter par procuration.

Il est possible de donner procuration à un électeur qui n'habite pas dans la même commune que vous, à condition qu'il soit inscrit sur les listes électorales. La personne que vous désignez ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France le jour du scrutin (ou 2 procurations maximum si l'une d'elles a été établie à l'étranger).
La procuration doit être établie auprès de la Police nationale, de la Gendarmerie ou dans un Tribunal d'instance ou lors des permanence assurées par la Police nationale à la Maison France services :
· Jeudi 2 juin de 10h à 12h,
· Mardi 7 juin de 14h à 16h.
Pour cela, vous aurez un formulaire (nommé Cerfa 14952*s01) à remplir sur place ou que vous pouvez télécharger sur le site www.maprocuration.gouv.fr, à remplir de façon informatique puis imprimer.
La Police nationale validera les e-procurations ainsi que les procurations manuscrites.

Maison France services - Espace Joseph Kessel
105, avenue du Général Leclerc
01 79 71 40 70

N'attendez pas le dernier moment !

En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais il faut tenir compte des délais d'acheminement postal de la procuration jusqu'à la mairie, et de son traitement. Afin d'éviter tout désagrément le jour du scrutin, il est donc conseillé de ne pas attendre le dernier moment, afin de pouvoir exercer votre droit de vote.

Le jour du scrutin

Pour pouvoir voter le jour des scrutins, vous devez vous présenter dans votre bureau de vote avec une pièce d'identité et votre carte d'électeur. Si vous ne retrouvez pas cette dernière, pas d'inquiétude, elle n'est pas obligatoire. En cas de procuration, le mandataire doit se présenter muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et voter en son nom.
Retrouvez la liste complète des pièces d'identité valables sur le site www.bourg-la-reine.fr, rubriques Mes démarches > Formalités, citoyenneté > Élections.

Pour savoir de quel bureau de vote vous dépendez, consultez votre carte d'électeur, ou la carte des bureaux de vote en p. 9 ou sur le site www.bourg-la-reine.fr, rubriques Mes démarches > Formalités, citoyenneté > Élections.

1 Les Colonnes
2 Espace Joseph Kessel
3 Les Colonnes
4 L'Agoreine
5 Ecole maternelle des Bas-Coquarts
6 Ecole Maternelle de la Faïencerie
7 Centre de loisirs Faïencerie
8 Ecole primaire de la Faïencerie
9 Ecole primaire de la Faïencerie
10 Ecole primaire République
11 Résidence de la Vallée
12 Ecole maternelle Fontaine Grelot
13 Ecole maternelle Fontaine Grelot
14 Espace Françoise Dolto

Une question sur les élections ?
Contactez le Service Citoyenneté et population
6, boulevard Carnot
01 79 71 42 00

LA MAISON FRANCE SERVICES

À VOS CÔTÉS POUR VOS DÉMARCHES NUMÉRIQUES

Ateliers thématiques, permanences, points info... La Maison France services vous accompagne dans le cadre de vos démarches administratives numériques.

Des ateliers thématiques numériques

Les prochains ateliers numériques vous permettront d'aborder des thématiques spécifiques afin de ne plus appréhender le numérique :

- **Samedi 11 juin de 10h à 12h**

Découverte des services MFS (découvrir les partenaires, recenser les demandes...).

- **Samedi 25 juin de 10h à 12h**

Découvrir et utiliser les différents supports numériques (ordinateur portable/fixe, tablette, téléphone portable).

- **Samedi 9 juillet de 10h à 12h**

Gérer sa boîte mail, trier, classer...

- **Samedi 16 juillet de 10h à 12h**

Se former aux différents sites internet utiles dans notre quotidien (Leboncoin, Sncf, Google...).

- **Samedi 23 juillet de 10h à 12h**

Comment vous protégez des attaques numériques (astuces, aides, conseils)

Maison France services - Espace Joseph Kessel
105, avenue du Général-Leclerc
01 79 71 40 70
france-services@bourg-la-reine.fr

La Maison France services au Trois-Mâts

La Maison France services propose :

- **des permanences** pour un accompagnement de premier niveau sur les démarches administratives numériques (CAF, CNAV, Pôle emploi, assurance maladie...).

>>> Prochaine date :
les mardis 14 et 28 juin et les mardis 5 et 19 juillet de 15h à 17h.

- **des ateliers** pour favoriser l'inclusion numérique

>>> Prochaine date :
les jeudis 16 et 23 juin et les jeudis 7 et 21 juillet de 10h à 12h.

Inscriptions auprès de l'équipe animatrice du Trois-Mâts (18, avenue de Montrouge) : 01 79 71 43 28
ou auprès de la Maison France services : 01 79 71 40 70

Point infos justice

La Maison France services propose des permanences juridiques en fonction de votre situation. Vous pouvez ainsi rencontrer sur rendez-vous un avocat en droit du travail, un avocat en droit de la famille, un avocat en droit de l'immobilier, un notaire, un conciliateur de justice et un écrivain public.

Maison France services - Espace Joseph Kessel
105, avenue du Général-Leclerc
01 79 71 40 70
france-services@bourg-la-reine.fr

Des conseillers numériques à votre service

La Maison France services dispose également de deux conseillers numériques qui vous accompagnent tout au long de l'année dans l'apprentissage de l'environnement numérique et dans la création d'un espace numérique si vous n'en êtes pas doté(e). Pour cela, vous aurez besoin d'une adresse mail, d'un téléphone portable et d'un compte AMELI.

CET ÉTÉ, LA MAIRIE FERME LE SAMEDI MATIN

Durant la période estivale, la Mairie fermera ses portes au public le samedi matin à compter du 16 juillet jusqu'au 20 août inclus.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Bourg-la-Reine

Santé publique France

PLAN CANICULE

FAÎTES-VOUS CONNAÎTRE

Ateliers thématiques, permanences, points info... La Maison France services vous accompagne dans le cadre de vos démarches administratives numériques.

Comme chaque année, dans le cadre du Plan canicule national, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourg-la-Reine constitue un fichier des personnes à contacter en période en cas d'alerte caniculaire déclenchée par la Préfecture. Ce service concerne les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes en situation de handicap résidant à leur domicile.
L'inscription est facultative et peut être demandée par l'intéressé, mais aussi par un tiers : parent, voisin, médecin traitant, service de maintien à domicile, etc.
Elle est réalisée :

- soit par téléphone au 01 79 71 41 20,
- soit en se présentant au CCAS - 1, boulevard Carnot - Mairie annexe (porte E) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le mardi de 8h30 à 12h.

Cette inscription peut être modifiée ou supprimée à votre demande, à tout moment. Il vous est possible de consulter les informations que vous aurez transmises.
Inscriptions et renseignements auprès du CCAS : 01 79 71 41 20

Les bons gestes contre le coup de chaud
> Buvez régulièrement de l'eau et mouillez votre corps pour éviter la déshydratation
> Maintenez votre habitation au frais
> Limitez les efforts et l'exposition au soleil
> Portez des vêtements amples
> Prenez régulièrement des nouvelles de votre entourage.

LE SOLIDARIBUS FAIT UN STOP À BOURG-LA-REINE

Le 27 juin prochain, le Solidaribus, en partenariat avec le CCAS de la ville, se garera pour la première fois à Bourg-la-Reine. De 14h à 17h, deux professionnels de l'association AIDES se relayeront, sur la Place de la gare, pour réaliser des actions de dépistage et prévention VIH/IST dans le camion. L'équipe du Solidaribus sera présente aussi pour accueillir les personnes. Aménagé pour assurer un espace convivial et confidentiel, le Solidaribus est ouvert à tous, sans condition et sans inscription ! Des produits d'hygiène pourront également être distribués dans le bus, en cas de besoin.
« Aller au contact du grand public pour toucher les personnes qui ne sont pas prises en charge par les structures d'accueil classiques », telle est la mission du Solidaribus explique Hélène Feignier, chargée de projet Solidaribus pour le Secours Populaire des Hauts-de-Seine. Depuis le début d'année, en partenariat avec la Région Île-de-France et la DRIHL, deux véhicules sillonnent le Département des Hauts-de-Seine pour apporter, à tout public, un accompagnement administratif et juridique, des conseils en santé, une assistance pour l'utilisation des outils numériques et distribuer des produits de première nécessité.

MOUSTIQUE TIGRE

LUTTONS CONTRE SA PROLIFÉRATION

L'Aedes albopictus, moustique tropical plus connu sous le nom de « moustique tigre » peut être vecteur d'infections comme les virus Zika ou ceux de la dengue et du chikungunya. Bien qu'aucun cas de transmission n'ait été observé en région Île-de-France, il n'en demeure pas moins nuisible par ses piqûres et les démangeaisons qu'elles entraînent. À l'instar du reste du département, Bourg-la-Reine est colonisée par cet insecte. Que faire pour éviter sa prolifération ? On vous dit tout !

Le moustique tigre affectionne de vivre à proximité de l'homme pour plusieurs raisons. Il trouve :

- de la nourriture pour ses œufs, en nous piquant ;
- des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes ;
- des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Les produits insecticides et répulsifs ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques mais il est possible d'agir en éliminant leurs lieux de repos et de ponte.

Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes

Il est indispensable de :

- débroussailler, tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux ;
- réduire les sources d'humidité en limitant l'arrosage.

Pour détruire les larves et éviter la prolifération

Comme le moustique ne pond pas dans le sable mais dans l'eau, il faut :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner (petits détritus, encombrants, outils de jardinage laissés à l'extérieur, déchets verts, pneus usagés) ;
- changer l'eau des fleurs au moins une fois par semaine ou remplacer l'eau des vases par du sable humide ;
- supprimer les coupelles sous les pots de fleurs ou y mettre du sable ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- couvrir les réservoirs d'eau, bidons, citernes, bassins avec un voile moustiquaire ou un simple tissu ;
- couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou la traiter (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Signaler un moustique tigre

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Signalez-le sur le portail dédié : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus

Il s'agit d'une action citoyenne qui vous permettra de participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition sur le territoire. Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut obligatoirement disposer d'un moustique dans un état permettant son identification ou d'une photo de ce dernier.

UN VISITEUR QUI VEUT DU BIEN À VOTRE JARDIN

Avec l'arrivée du printemps, les hérissons sortent de leur hibernation. Très utile dans nos jardins, ils adorent les limaces et les escargots. Pour prendre soin d'eux, vous pouvez déposer dans vos jardins des petites soucoupes d'eau pour leur permettre de boire (et quelques croquettes pour chats). Vous pouvez aussi installer des abris à hérissons et vérifier la présence éventuelle d'un hérisson avant de tondre la pelouse. Bannissez tous les produits toxiques. Ils empoisonnent les insectes dont le hérisson se nourrit. Si vous trouvez un nid de bébés hérissons, il ne faut surtout pas les déranger.

Vous avez aperçu un hérisson malade ou en pleine journée ? Contactez l'association

Les P'tits Kipik : 07 81 09 05 10
https://lesptitskipik.fr

CHANTIER PARTICIPATIF

LES ÉLÈVES DE PIERRE LOTI AU CŒUR DE LA NATURE

Le 22 avril dernier, la Ville a proposé, en partenariat avec le Syndicat Mixte du bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) et le Centre d'Ingénierie Aquatique et Écologique (CIAE), un chantier participatif à une vingtaine d'élèves d'une classe de CM2 de l'école Pierre Loti.

Organisée dans le cadre du programme Zéro phyto 2, cette opération avait pour objectif de sensibiliser les écoliers aux actions initiées par la municipalité pour favoriser le retour de la nature en ville, mais pas seulement. *« En choisissant le site de la friche urbaine Ici on sème, gérée par l'association Bourg-la-Reine en transition, nous souhaitions également mettre l'accent sur les initiatives associatives en faveur de la biodiversité »*, explique Anne Sauvey, maire adjointe déléguée à la Ville durable. Animé par les bénévoles de l'association et les agents des espaces verts, le chantier participatif a permis aux élèves d'être au cœur de l'action.

La richesse de la biodiversité

Après avoir découvert la prairie mellifère et s'être familiarisés avec la pépinière, ils ont pu s'atteler à la plantation de plantes potagères.
Tout au long de la matinée, les explications d'Antoine Raffaeli, expert du CIAE, leur ont permis d'appréhender les caractéristiques d'une multitude de végétaux. Très intéressés par les bacs de compost et leurs vertus (le recyclage des déchets organiques qui contribue à la croissance des végétaux), ils ont été fascinés par la richesse de la biodiversité qui s'y épanouit.
« Les scarabées rhinocéros ont particulièrement fait forte impression », s'amuse Mélanie Leroy, trésorière de l'association.
« Ces élèves ne sont pas des non-initiés car, avec leur enseignant, M. Charles Chauchoy, ils s'occupent déjà du jardin de l'école Pierre Loti, dans le cadre d'un projet destiné à obtenir le label éco-école, avec le soutien de la Ville et de Bourg-la-Reine en transition, précise Philippe Delgal, responsable des espaces verts. Leur niveau de connaissance des végétaux demeure surprenant et leur enthousiasme fait plaisir à voir. »
La matinée aura été enrichissante pour les écoliers qui sont repartis avec leurs carnets chargés de notes. Gageons qu'ils auront à cœur de partager leur savoir et qu'ils ne manqueront pas de sensibiliser leurs amis et parents !

CHRONIQUE JURIDIQUE

À l'approche de l'été, Maître Dahan Aouate vous éclaire sur les droits des salariés en matière de congés payés.

Tout salarié a droit chaque année à un congé payé par l'employeur. En principe, le salarié cumule 2,5 jours de congés payés par mois de travail effectif, soit 30 jours ouvrables (5 semaines) pour une année complète au sein de l'entreprise.
Le nombre de congés acquis par le salarié dépend du temps de travail effectif qu'il a effectué sur une période dite de référence. À défaut de disposition conventionnelle contraire, la période de référence court du 1er juin au 31 mai de l'année suivante.
Le salarié doit pouvoir prendre au moins 12 jours ouvrables consécutifs de congés par an entre le 1er mai et le 1er octobre. Il n'est pas possible de poser plus de 24 jours ouvrables consécutifs.
Pour les salariés qui prennent plusieurs jours de congés consécutifs en dehors de cette période estivale, des jours de congés supplémentaires (jours de fractionnement) leurs sont attribués.
Enfin les salariés âgés de plus de 21 ans disposent de 2 jours de congés supplémentaires par enfant à charge dans la limite de 30 jours ouvrables.
C'est l'employeur qui détermine la période de prise de congés et l'ordre de départ en congés des salariés en fonction de différents critères. Ces éléments doivent être communiqués aux salariés au minimum 1 mois à l'avance. L'employeur peut refuser des jours de congés au salarié ou à l'inverse lui imposer d'en prendre.
Enfin, les congés annuels non pris sont perdus car ils ne peuvent pas être reportés d'une année sur l'autre, sauf accord des parties ou dispositions conventionnelles contraires. En revanche, les jours de congés payés non pris du fait de l'employeur sont indemnisables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque mois, le collectif BLR à Vélo vous livre une bonne pratique à adopter pour utiliser son vélo en toute sécurité. Comment garer son vélo en toute sécurité en ville à Bourg-la Reine ?

La crainte du vol de son vélo est l'un des freins identifiés au développement du deux roues. Le principe incontournable pour éviter le vol de son vélo à l'extérieur de chez soi : bien le stationner et l'attacher ! Cela passe par le choix d'un lieu de stationnement et d'un point d'attache du vélo adéquats. Le mode d'attache du vélo est également un aspect important des conditions des contrats d'assurances couvrant le vol d'un vélo à l'extérieur de votre habitation. En extérieur, les espaces de stationnement dédiés (arceaux, abris couverts...) avec des points d'attache fixés au sol et robustes sont à privilégier. Attacher son vélo à d'autres types de mobilier urbain (poteaux de signalisation, barrières...) peut être considéré comme abusif et très gênant pour les autres usagers et passible d'une amende pour infraction.

À Bourg-la-Reine, plusieurs parcs dédiés sont disponibles en divers endroits-clés du centre-ville (extrémités de la rue piétonne, supermarchés, Espace Joséphine Baker, médiathèque...). Il existe aussi plusieurs réseaux de parkings fermés en Île-de-France.

Votre vélo à l'abri grâce à Véligo

Bourg-la-Reine dispose d'un parking vélo Île-de-France Mobilités juste à côté de la gare RER ! Ce réseau (anciennement dénommé Véligo) vous propose de garer votre vélo dans son réseau de parkings sécurisés avec votre pass Navigo !

Les anciennes consignes Véligo changent de nom et de politique tarifaire. Le site https://sncf-parking-velos.iledefrance-mobilites.fr/ permet de localiser les parkings en Île-de-France et de réserver sa place.

Si vous êtes titulaire d'un pass Navigo, les places pour le premier vélo sont gratuites. Bon plan pour coupler la flexibilité du deux roues et des transports publics. Si vous avez totalement sauté le pas du vélotaf, sans Navigo, les tarifs dépendent de la durée. De 4€/journée à 30€/an. Le choix de l'antivol et la manière dont vous l'utilisez jouent également un rôle central dans la prévention contre le vol. L'attache du cadre et de la roue avant, à l'aide d'un ou plusieurs antivols, est à privilégier en priorité. Nous vous expliquerons plus en détail comment bien choisir son antivol dans un prochain numéro !

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES À VENIR

L'appel du 18 juin

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lance aux Français un appel à la Résistance depuis Londres. La Ville organise une cérémonie en mémoire de ce moment historique.

Samedi 18 juin à 11h
Place de la Libération, près du char

La Libération

Le 25 août prochain, la Ville commémorera la Libération de Paris et de Bourg-la-Reine. La cérémonie se déroulera à proximité de la Borne de la 2e Division Blindée.

Jeudi 25 août à 18h au 167, avenue du Général Leclerc

BLR 2050 LES ATELIERS CITOYENS

IMAGINONS UNE VILLE DURABLE

Face à l'urgence écologique à laquelle est confrontée notre société, et afin de préserver le développement économique et social, les collectivités territoriales font face à de nouveaux défis et se doivent de construire des villes durables. La majorité municipale s'est engagée lors de la campagne municipale de 2020 à organiser une convention citoyenne pour hiérarchiser les actions à entreprendre et les coconstruire avec les habitants.

Dans cette perspective, la Ville de Bourg-la-Reine organisera, les 26 novembre et 3 décembre prochains, des ateliers citoyens qui s'articuleront autour de quatre grands thèmes :

- Mobilités ;
- Ressources et énergies ;
- Aménagement spatial ;
- Économie sociale et solidaire.

Plus d'informations à venir prochainement sur la plateforme participons.bourg-la-reine.fr

UNE 2E VIE POUR VOS TEXTILES

DE NOUVELLES BORNES DE COLLECTE

Vous avez des vêtements trop petits, usagés ou tout simplement inadaptés à vos goûts actuels et vous ne savez pas quoi en faire ? Pensez à la Croix Rouge, à la bourse aux vêtements et aux bornes de collecte de textile. Grâce à un partenariat avec le Territoire Vallée Sud - Grand Paris et Eco-textile, la Ville renforce son dispositif. Cinq bornes à grande capacité seront implantées sur la commune ce mois-ci.

Depuis plusieurs années, la Ville de Bourg-la-Reine est engagée dans la lutte contre les déchets, à travers la collecte sélective des textiles. Elle en collecte chaque années 200 tonnes. Jusqu'à présent, deux bornes dédiées aux vêtements, linge de maison et chaussures étaient accessibles sous le porche de la mairie annexe aux heures de bureau. La fréquence de remplissage de ces dernières a mis en exergue la nécessité d'optimiser les collectes. C'est pourquoi ces deux conteneurs sont supprimés et remplacés par cinq nouveaux d'une capacité de 1,3 m³ chacun, accessibles à toute heure.
Situés dans des zones à forte fréquentation, il sont équipés d'un système anti-intrusion qui empêche vol ou dégradation des objets déposés. Grâce à une gestion informatique en temps réel du taux de remplissage, Eco-textile est en mesure de prévenir les débordements et d'anticiper ses tournées de ramassage.

Un geste pour la nature

En déposant vos objets dans les conteneurs vous leur évitez de rejoindre le circuit classique des déchets (enfouissement ou incinération) et limitez ainsi la pollution. Chaque année, ce sont, en effet, presque 10 kg de textile par habitant qui sont jetés. Grâce à votre geste, certains peuvent même bénéficier d'une seconde vie. En effet, les textiles en bon état seront donnés à des organismes œuvrant dans le domaine de la solidarité, tandis que les fibres des plus usagés seront recyclées, notamment en chiffons.

Les emplacements des bornes

> Parvis du square Colbert (côté Leclerc)
> Boulevard Carnot, à proximité du Conservatoire
> Rue Charpentier aux abords du stade
> Croisement entre l'avenue du Panorama et l'avenue du général-Leclerc
> 21 rue de Fontenay

INAUGURATION DE LA CONTRE-ALLÉE CARNOT

Afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux Réginaburgiens tout en s'adaptant au changement climatique, la Ville a entrepris des travaux de désimperméabilisation et de revégétalisation de la contre-allée Carnot, de février à avril 2022.
Les habitants sont invités à l'inauguration de la nouvelle contre-allée
Samedi 25 juin à 11h sur le parvis de la Médiathèque
2/4, rue le Bouvier

POLAND AGAINST FRANCE THE WAR UKRAINE

„Chers Habitants de Bourg-la-Reine,

Les habitants et les autorités de la Ville de Sulejówek, ville partenaire de Bourg-la-Reine, souhaitent vous remercier chaleureusement pour tout ce que vous avez fait jusqu'à présent pour nous aider en ce temps difficile de guerre en Ukraine. Grâce à votre générosité, nous avons pu remettre les dons collectés en France aux réfugiés ukrainiens les plus nécessiteux, qui séjournent à Sulejówek. Nous voudrions également adresser nos grands remerciements à votre Maire, M. Patrick Donath, qui a immédiatement réagi positivement à la demande du Maire de Sulejówek - il a, non seulement, rapidement organisé une collecte de dons, mais grâce à sa décision, la Ville de Bourg-la-Reine a remis le montant considérable de 10 000€ à Sulejówek. C'est un très grand témoignage de votre humanité et de votre solidarité, qualités que nous apprécions beaucoup en Pologne. Notre pays a déjà accueilli un très grand nombre de réfugiés – près de 3.5 millions de personnes, dont près de 2 000 à Sulejówek, surtout mères et jeunes enfants. La population de notre ville a augmenté de 10 % au cours d'un mois. La situation est assez difficile, mais grâce à l'aide de personnes formidables, comme vous les Réginaborgiens, nous arrivons à y faire face ! Les personnes qui sont venues chez nous sont logeés chez les habitants, et la ville leur offre un soutien sous forme de nourriture, de l'assistance psychologique, des conseils d'ordre juridique ainsi que le transport. Depuis deux mois déjà fonctionne une garderie pour mères avec petits enfants, et dans nos écoles nous avons crée des classes adapteés pour plusieurs centaines d'écoliers ukrainiens. De nombreux réfugiés ont déjà un emploi rémunéré sur notre marché. Nous essayons de créer des conditions leur permettant de vivre le mieux possible pour qu'ils puissent reprendre une vie normale et trouver du travail.

Nous vous saluons très chaleureusement et vous exprimons notre profonde gratitude pour tout ce que vous faites à Bourg-la-Reine. C'est extrêmement important pour nous, car au-delà du soutien matériel et financier, il est très important pour nous et pour les réfugiés de savoir qu'il y a des gens en Europe, en France, dont le cœur est plein d'empathie et de volonté d'aider en cette période très difficile. Vive la France, vive Bourg-la-Reine !!

Je vous salue cordialement au nom des résidents de Sulejówek,
Arkadiusz Śliwa
Maire de Sulejówek

Avec mes meilleures salutations,
Rémy Górniak
Maire Adjoint de Sulejówek

À compter du 1er septembre 2022 Les règles Du stationnement évoluent

En 2021, la Ville a lancé une consultation auprès des Réginaburgiennes et Réginaburgiens afin de recueillir leurs attentes en matière de stationnement.
74 % des répondants de tous les quartiers ont affirmé rencontrer des difficultés à trouver une place. À ce titre, il ressort une volonté forte des habitants de faire évoluer les règles en faveur d' un stationnement résidentiel.
Ainsi, à partir du 1er septembre 2022, le plan de stationnement de Bourg-la-Reine sera simplifié. La ville sera désormais divisée en trois zones : une zone rouge dans l'hypercentre pour le stationnement de courte durée, une zone verte pour le stationnement résidentiel, et une zone de stationnement gratuit.

PATRICK DONATH
Maire de Bourg-la-Reine

CEDRIC NICOLAS
Maire adjoint délégué aux mobilités, au numérique et à l'innovation des services au public

L'évolution des mobilités et le développement du télétravail nous incitent à mener une réflexion sur notre politique de stationnement. C'est dans cet esprit que nous avons lancé en 2021 une consultation auprès des Réginaburgiens pour identifier les contraintes et les évolutions possibles. Il apparaît que les quartiers à proximité de la gare rencontrent des difficultés de stationnement importantes. Nous avons entendu les remarques formulées par les riverains de ces quartiers (zone à disque non adaptée, problème de sécurité du stationnement alterné par quinzaine) et proposons la mise en place d'un dispositif d'abonnement résidentiel, plébiscité par la grande majorité des riverains dans l'enquête. L'objectif de cet abonnement est bien de réserver le stationnement aux résidents en réorientant les extérieurs vers le parking du centre-ville. Notre nouvelle doctrine de stationnement permettra également d'encourager les véhicules plus propres avec une tarification réduite. Une nouvelle enquête sera menée fin 2023 pour obtenir un retour d'expérience de ces premiers mois et identifier d'éventuels ajustements.

EN ZONE VERTE :
LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL EN FAVEUR DES RIVERAINS

La zone verte correspond au stationnement résidentiel. Cette méthode consiste à réguler le stationnement et favoriser les riverains de cette zone en leur proposant un **abonnement annuel à tarif préférentiel de 75€ par an ou 10€ par mois**.
Les résidents pourront stationner la journée, toute la semaine, y compris les jours fériés, sans paiement supplémentaire à l'horodateur, ni sur application mobile. Un seul droit de stationnement sera délivré par résident. Ainsi, l'usage du disque de stationnement sera supprimé pour votre rue. Toute personne ayant souscrit à un abonnement au stationnement résidentiel pourra se garer librement dans les zones concernées.
Ce nouveau système, qui satisfait les habitants dans les villes alentour qui l'ont adopté (Sceaux à 89€/an, Bagneux à 150€/an ou encore Montrouge à 210€/an), permettra de diminuer les difficultés de stationnement pour les riverains à proximité de leur domicile en limitant fortement les stationnements des véhicules non résidents et en luttant contre le stationnement abusif des voitures dites « ventouses ».

✓ JE SUIS RIVERAIN : COMMENT SOUSCRIRE ?

Pour bénéficier de ce droit de stationnement résidentiel, il suffit de vous inscrire auprès d'Effia (société délégataire de la ville pour la gestion de la voirie et des parkings) :
• soit en ligne, sur le site dédié d'Effia (en cours de construction), (informations sur le site de la Ville (raccourci « Stationnement »))
• soit dans la boutique Effia qui se situe dans le parking centre-ville.
La plaque d'immatriculation de la voiture sera directement enregistrée par Effia qui assurera les contrôles du stationnement. Il n'y aura donc pas besoin d'apposer un macaron sur votre voiture. Vous changez de voiture ? Il suffira juste de le déclarer auprès d'Effia en adaptant votre inscription en ligne ou en boutique.

⚠ ET POUR LES NON-RÉSIDENTS ?

Les non-résidents, eux, pourront stationner en zone verte du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h à 19h. Ils devront payer le stationnement sur la base d'un tarif horaire indiqué dans la grille tarifaire en p. 21.

75 € par an
OU
10 € par mois

LA FIN DU STATIONNEMENT ALTERNÉ EN ZONE VERTE

Pour mettre fin aux incidents de changement de côté de stationnement toutes les deux semaines, le stationnement sera rendu fixe et les places seront matérialisées au sol par un tracé en pointillé « payant ».

NETTOYAGE DES RUES

À l'origine, le stationnement alterné a été créé pour faciliter le nettoyage des rues. La fin du stationnement alterné n'aura aucune conséquence sur l'entretien de la voirie car le matériel actuel utilisé permet de nettoyer de chaque côté des voitures garées.

EN ZONE ROUGE :
DAVANTAGE DE ROTATION EN CENTRE-VILLE

La zone rouge est mise en place pour assurer une meilleure rotation, indispensable en zone de tension, et participer ainsi au dynamisme du centre-ville.
Les 20 premières minutes y seront gratuites pour vous permettre de stationner plus facilement à proximité des commerces. Il sera ensuite possible d'y stationner jusqu'à deux 2h maximum (voir la grille tarifaire.

LES 20 PREMIÈRES MINUTES GRATUITE

EFFIA, NOUVEAU GESTIONNAIRE DE LA VILLE POUR LE STATIONNEMENT

Suite à un appel à candidatures lancé en 2021, la Ville a choisi l'entreprise Effia comme délégataire pour la gestion de la voirie et des parkings pour les dix prochaines années. Dans le cadre de cette délégation, une série d'investissements ont été prévus afin d'améliorer la qualité des ouvrages, en complément des nouveaux contrôles d'accès qui ont été installés l'an dernier dans le parking Centre-ville.

> Dans le parking centre-ville :
Renouvellement de la signalétique statique
Guidage au niveau
Stations de recharge intelligentes pour véhicules électriques (20 places)
Effia gérera les ascenseurs
Réfection des peintures en ouvrages
Éclairage à économie d'ouvrage
Mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)
Mise en place de 2 mâts de jalonnement dynamique équipés d'afficheurs « Nombre de places / COMPLET / FERMÉ » sur le boulevard du Maréchal Joffre et l'avenue du Général Leclerc.
> Sur la voirie : renouvellement des horodateurs.
En zone rouge : paiement en espèces, CB sans contact ou en ligne.
En zone verte : paiement en CB avec et sans contact ou en ligne.
Parking Condorcet : paiement en espèces, en CB avec et sans contact ou en ligne.

Le Samedi et le mercredi c'est GRATUIT

Les jours de marché (mercredi et samedi) : 1h30 gratuite dans le parking Centre ville jusqu'à 13h30

UNE QUESTION ? VOS ÉLUS SONT À VOTRE ÉCOUTE

La Ville organise une réunion pour détailler le nouveau dispositif de stationnement dans le hall de l'Agoreine (63 bis, boulevard du Maréchal Joffre) le mercredi 8 juin à 19h.

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE !

Simple, rapide et sécurisée, l'application PayByPhone vous informe quand votre ticket est sur le point d'expirer et vous permet d'étendre votre temps de stationnement où que vous soyez.

Bon à savoir

Le contrôle sur la voirie sera assuré par des agents d'Effia, laissant du temps aux Agents de Surveillance de la Voirie Publique (ASVP) de la mairie d'assurer d'autres missions au service des habitants dans l'espace public.

LES ZONES

ZONE ROUGE
STATIONNEMENT DE COURTE DURÉE

ZONE VERTE
STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

ZONE GRATUITE

LES PARKINGS

PARKING PAYANT

CONTACT
01 79 71 43 24
vincent.rouzaud@bourg-la-reine.fr

GRILLE TARIFAIRE

VOIRIE	Zone rouge Centre-ville	20 minutes gratuites 1,50 € / demi-heure au-delà de 2 heures : contravention (FPS) à hauteur de 24 €	
	Zone verte (devenant stationnement résidentiel)	résidents avec abonnement	10 € / mois 75 € / an
		Non résidents avec abonnement	50 € / mois 400 € / an
		Non résidents sans abonnement	20 minutes gratuites 0,50 € / demi-heure au-delà de 8 heures : contravention (FPS) à hauteur de 20 €
Parking Condorcet	Les mêmes règles s'appliquent que dans la voirie en Zone rouge		
Parking Centre-ville	Stationnement horaire	20 mn 30 mn 45 mn 1 heure de 1h00 à 2h00 de 2h00 à 5h00 de 5h00 à 12h00 de 12h00 à 24h00 Ticket perdu	Gratuit 0,40 € 1,20 € 1,60 € 0,40 cts par 15 mn 0,30 cts par 15 mn 0,20 cts par 15 mn 13,00 € 13,00 €
	Stationnement mensuel	Tout public permanent Nuit semaine (18h-19h) Week-end (ven 18h-Lun 9h) Jour semaine (8h-19h) Jour semaine (8h-19h) avec Pass Navigo	75€ / moins 40 € / mois 55 € / mois 45 € / mois
	Stationnement annuel	Tout public permanent Nuit semaine (18h-19h) Week-end (ven 18h-Lun 9h) Jour semaine (8h-19h) Jour semaine (8h-19h) avec Pass Navigo	700 € / an 375 € / an 515 € / an 420 € / an

N.B : les jours de marché (mercredi et samedi), la période de gratuité dans le parking centre-ville est portée à 1h30

Noctureine

LE TOP DÉPART EST LANCÉ !

Le 10 juin prochain, la Ville vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition de la Noctureine à partir de 17h au stade municipal. Sortez vos baskets et venez profiter de cet événement sportif et convivial !

Organisée par la Ville, avec le soutien du Département des Hauts-de-Seine, cette 44e édition propose trois parcours :

- **une course en famille (1,2 km)** conçue pour tous les âges à partir de 6 ans. Départ à 20h / Gratuite ;
- **un 5 km** ouvert aux personnes nées avant le 31 décembre 2008. Départ à 20h30 / Tarif : 5 € ;
- **un 10 km** dédié aux personnes nées avant le 31 décembre 2006. Départ à 20h35 / Tarif : 9 € ;

À la fin du parcours, les participants de la course en famille recevront une médaille et ceux du 5 km et du 10 km se verront remettre le tee-shirt de la Noctureine. Pour chaque catégorie d'âge, les trois premiers coureurs du 10 km à franchir la ligne d'arrivée seront distingués.
Entre 17h et 22h, différentes animations (ostéopathie, structure gonflable pour les enfants) seront proposées sur le stade Charpentier.

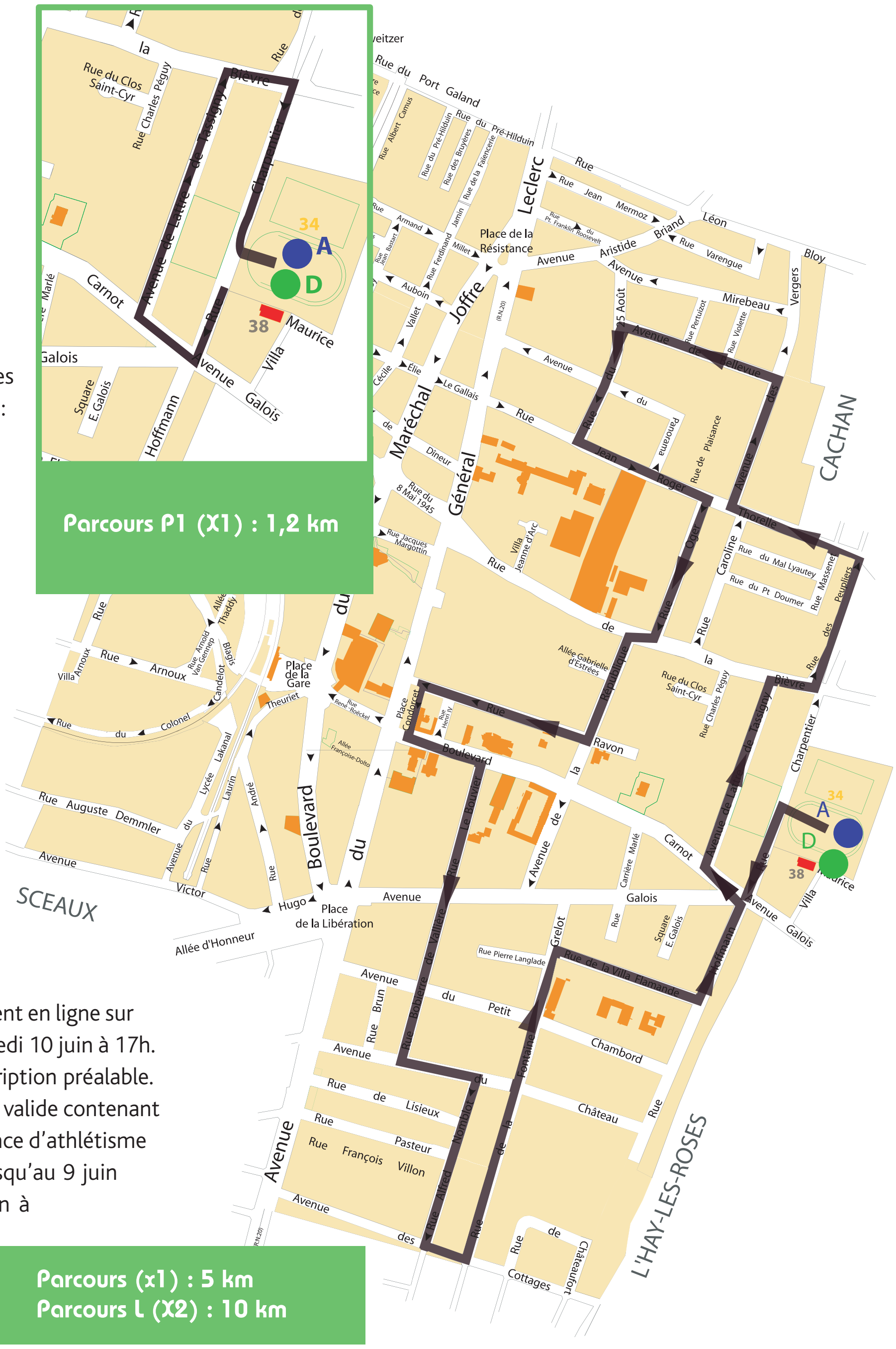

Derniers jours pour vous inscrire !

Les inscriptions pour le 5 km et le 10 km se font uniquement en ligne sur le site https://la-noctureine.adeorun.com, jusqu'au vendredi 10 juin à 17h. La course des familles ne requiert quant à elle pas d'inscription préalable. Pour participer au 5 km et au 10 km, un certificat médical valide contenant la mention « course à pied en compétition » (ou une licence d'athlétisme en compétition) est exigé. Les dossards sont à retirer jusqu'au 9 juin au service Enfance (6, boulevard Carnot) ou le 10 juin à partir de 17h au stand « retrait des dossards » du Stade municipal, sur présentation d'un justificatif d'identité.

Vendredi 10 juin,
à partir de 17h au stade municipal
16, rue Charpentier
Renseignements auprès du service Jeunesse et Sport : 01 79 71 42 40

Ciné-débat

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN DÉFI À NOTRE PORTÉE

Mobilisées dans l'accompagnement des ménages à travers le dispositif Parcours de rénovation énergétique performante (Prep), les Villes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux organisent également régulièrement des ciné-débats gratuits dédiés à la transition énergétique. Le prochain rendez-vous sera scéen. Animé par Christian de Perthuis, il se déroulera le 14 juin prochain.

À travers des échanges interactifs illustrés par de courtes séquences vidéos, il abordera diverses thématiques, telles que le rapport du GIEC relatif au dérèglement climatique, la déclinaison d'une stratégie bas carbone à plusieurs échelles, les solutions à la disposition des ménages pour une rénovation énergétique performante...

Économiste, Christian de Perthuis a dirigé la Mission climat de la Caisse des Dépôts, puis a fondé la chaire Climat de l'université Paris Dauphine-PSL où il a enseigné pendant 20 ans. Ses travaux sur la tarification carbone font référence.

Cette soirée constitue un préambule à la prochaine édition du Forum de la rénovation énergétique organisée par les trois communes, qui se tiendra les 19 et 20 novembre prochain. Prenez date !

Mardi 14 juin à 20h à l'Hôtel de Ville de Sceaux
122, rue Houdan
Renseignements auprès du service Développement durable : 01 79 71 43 20

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Un rendez-vous à noter dès à présent dans vos agendas : le traditionnel Forum des associations et du bénévolat se déroulera le samedi 3 septembre au gymnase des Bas-Coquarts. Sport, culture, activités de loisirs, humanitairse... Les associations de Bourg-la-Reine seront présente pour répondre à vos questions et vous aider à trouver l'activité qui vous correspond le mieux.

Samedi 3 septembre de 9h à 18h
Au gymnase des Bas-Coquarts
8, avenue de Montrouge
Plus d'infos à venir dans le *BLR Magazine* de septembre et sur le site www.bourg-la-reine.fr
Renseignements auprès du service Événementiel : 01 79 71 40 90

CAVALIERS ET CAVALIÈRES, EN PISTE !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) convie les retraités de Bourg-la-Reine pour le prochain après-midi dansant et gourmand qui aura lieu le mardi 14 juin aux Colonnes.

Valse, tango, cha cha cha et autres paso... Venez profiter des joies de la danse dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une collation sera offerte par le CCAS pour agrémenter cet après-midi animé par l'orchestre Arc en ciel.

Mardi 14 juin de 14h30 à 17h30
Aux Colonnes - 51, boulevard du Maréchal Joffre
Entrée libre
Renseignements auprès du CCAS : 01 79 71 41 20

CET ÉTÉ, FAÎTES LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

Vous trouverez certainement de quoi vous occuper et agrémenter vos vacances à Bourg-la-Reine parmi les activités et animations proposées par la Ville. Voici un aperçu de ce qui vous attend...

FÊTE DE LA MUSIQUE

Célébrez le premier jour de l'été à l'occasion de la Fête de la musique le mardi 21 juin :

> À 18h30 : l'Orchestre Vents Juniors et l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire donneront un concert.

> À 20h : la Chorale Chant'Rein interprètera, à plusieurs voix, principalement des chansons de variété française, sous la direction de la cheffe de chœur Agnès Deutsch.

> De 20h30 à 21h30 : de jeunes talents réginaburgiens (collectif Régina et Jeunes talents) interpréteront des classiques de la musique française et internationale dans les répertoires jazz, pop, rock...

Renseignements auprès du service Événementiel :
01 79 71 40 90

Au programme également : le samedi 25 juin à 16h, la Médiathèque accueillera dans son jardin les danseurs du Magic Country Dance sous l'égide de l'Office de tourisme pour un après-midi festif autour de démonstrations de danses country et line. Entrée libre

Renseignements auprès de la Médiathèque
2/4, rue le Bouvier : 01 79 70 43 60

EVASION'SPORT

Parcours d'obstacles de 30 mètre de long, tir à l'élastique, rugby, toboggan... Jeunes et moins jeunes pourront profiter des structures gonflables installées du 9 au 17 juillet au stade municipal (rue Charpentier) et du 22 au 28 août au square Meunier.

Accès libre sous la responsabilité des parents

DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Tout un programme d'activités et d'animations leur sera proposé aux enfants inscrits dans les accueils de loisirs de la Ville :

> des sorties : zoo d'Atilly, ferme pédagogique, aquarium tropical, forêt des aigles, visite de châteaux et musées, accrobranches...

> des soirées à thème : une soirée Interville pour les sportifs, une soirée casino pour les joueurs, une soirée magie pour les curieux. Et pour la performance, une soirée Battle Danse.

> des activités Vacan'Sports organisées par le Département des Hauts-de-Seine : roller, poney, escalade, tennis, golf, zumba, pédalo ou encore baignade et jeux sportifs dans les bases de loisirs du département.

> un grand tournoi de foot pour les enfants de 7 à 11 ans des accueils de loisirs de Bourg-la-Reine et des villes avoisinantes (Antony, Bagneux, Châtenay-Malabry, Sceaux et Châtillon), le mercredi 13 juillet au sein du complexe sportif des Bas-Coquarts.

> Des stages sportifs à la semaine encadrés par une éducatrice sportive de la Ville pour les enfants des accueils de loisirs élémentaires et maternels : tir à l'arc, course d'orientation, pétanque, parcours trottinettes, biathlon, football...

> Tout au long de l'été : des activités manuelles (poterie, dessin, peinture...), l'événement estival « Accueils de loisirs plage » dans chaque structure et une mini-piscine installée dans chaque accueil de loisirs pour se rafraîchir lorsque la météo le permettra.

Renseignements et inscriptions sur l'Espace citoyen ou directement auprès du service Enfance
1, boulevard Carnot (Mairie annexe) - porte G
01 79 71 41 10 - enfance@bourg-la-reine.fr

DES SORTIES POUR LES SENIORS

> Lundi 20 juin : « Sortie du Maire » : visite à la journée du Domaine de Courson avec déjeuner, en présence de Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine.

> Mardi 5 juillet : Promenade culturelle le long des bords de Seine

> Mardi 12 juillet : Déjeuner-croisière à bord d'une péniche climatisée proposé par l'Institut des Hauts-de-Seine.

> Mardi 19 juillet : À la découverte de Honfleur (à la journée - pique-nique à prévoir)

> Mardi 2 août : Naviguez sur la Seine à la découverte des lieux qui ont inspiré les Impressionnistes

> Mardi 16 août : la découverte de Fontainebleau et Barbizon (à la journée - pique-nique à prévoir)

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 01 79 71 40 20

Retrouvez toute la programmation de l'été sur le site www.bourg-la-reine.fr, et les réseaux sociaux de la Ville (Facebook et Instagram)

CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN

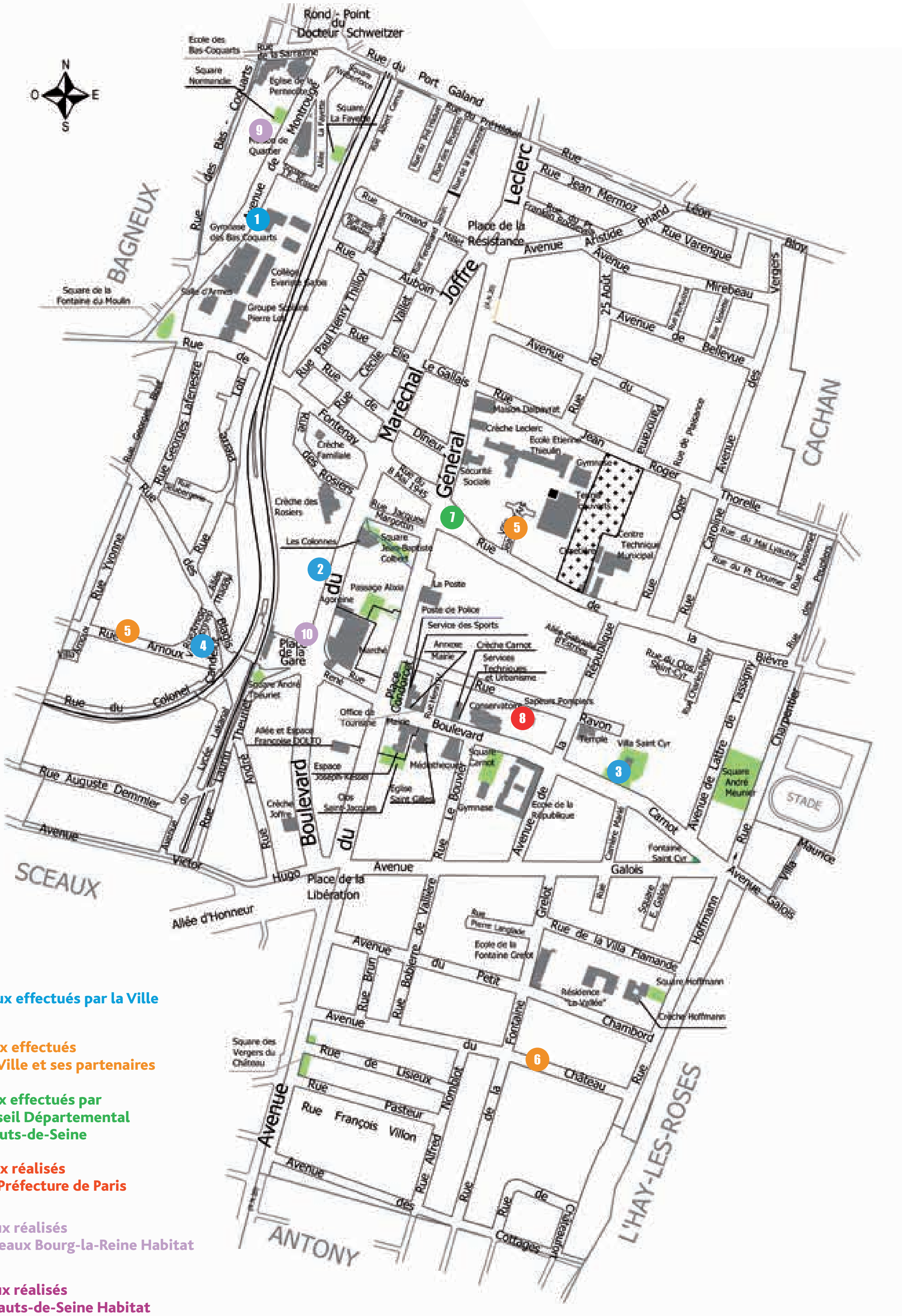

Travaux effectués par la Ville

Travaux effectués par la Ville et ses partenaires

Travaux effectués par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Travaux réalisés par la Préfecture de Paris

Travaux réalisés par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

Travaux réalisés par Hauts-de-Seine Habitat

Avenue du Château

1 Complexe sportif des Bas-Coquarts : travaux du nouveau complexe sportif de haut-niveau aux Bas-Coquarts (jusqu'en septembre 2023). L'ancienne salle d'armes est démolie. Les travaux de VRD (Voirie, Réseaux Divers) sont terminés. Les fondations seimes-profondes, type puits, du nouveau bâtiment sont en cours. Les travaux de superstructure vont démarrer.

2 66, boulevard du Maréchal Joffre : réaménagement des locaux pour accueillir à l'été 2022 les locaux de la Croix-Rouge et de la Banque alimentaire.

3 Villa Saint-Cyr : démarrage des travaux de rénovation intérieure, de rénovation énergétique, et de mise en accessibilité du bâtiment (de août 2022 à février 2023).

4 Réaménagement du carrefour des rues Blagis, Colonnel Candelot et Arnold Van-Gennep.

5 Enfouissement des réseaux aériens et réhabilitation du réseau d'éclairage public :
- **rue Arnoux :** finalisation,
- **Villa Jeanne d'Arc :** démarrage.

6 Avenue du Château : aménagement paysager des trottoirs et chaussée. Les travaux d'une durée d'environ 90 mois, démarreront fin juin par la partie à l'est de la rue de la Fontaine Grelot.

7 Rue du 8 mai 1945 / rue de la Bièvre : ménagement de la voie jusqu'au 1er trimestre 2023.

8 Rue Ravon : démolition du bâtiment de la caserne des pompiers côté Ravon terminée. Travaux des fondations par pieux qui devraient s'achever au 1er trimestre 2023.

9 17 bis, avenue de Montrouge : remplacement des équipements sanitaires jusqu'au 13 juillet.

10 8 place de la Gare : la résidence étudiante (80 logements) est en service et tous les logements sociaux sont loués. Quelques éléments de parement des façades doivent être posés d'ici début juin.

Espaces verts de la Ville

> Dans divers endroits de la ville : remplacement des plantes bisannuelles (pensées, pâquerettes) par des annuelles (bidens, eucalyptus, thalia, centaurée, etc.)

> À l'angle du boulevard du Maréchal Joffre et de la rue du 8mai 1945 : une nouvelle jardinière a été construite par le Département dans le cadre des travaux de rénovation de la voie. D'autres jardinières seront rénovées à l'angle de l'avenue du Général Leclerc et de la rue de la Bièvre.

> Clos Saint-Jacques : rénovation, mise en peinture et plantation de plantes grimpantes autour de la pergola.

> Clos Saint-Jacques : modification des massifs et mise en place de nouvelles structures composées d'acier et de galets.

> Dans toute la ville : tonte, arrosage, désherbage et autres tâches quotidiennes assurées par les agents des espaces verts.

Central Optique

TOUT POUR LA VUE

65, boulevard du Maréchal-Joffre
92340 Bourg-la-Reine

LENTILLES DE CONTACT
01 46 61 84 91

aertoit® COUVERTURE
L'HAY-LES-ROSES
01 46 63 99 59
Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •
www.aertoit.fr
SARKING · RGE QUALIBAT · RGE ECO artisan

BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage
Devis gratuit

Entretien chaudière gaz et fioul
Dépannage brûleur et chaudière
Thermostat d'ambiance
Ramonage conduit cheminée

Installation sanitaire et chauffage
Dépannage plomberie
Douche accès mobilité réduite

1 av. des vergers
92340 Bourg-la-Reine
01 46 65 84 74
06 25 17 82 72
www.dessymoulie-chauffage.fr
dec92@hotmail.fr
dessymoulie@orange.fr

GALÉ IMMOBILIER
78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97

ESTIMATION GRATUITE
DE VOTRE BIEN SOUS 48H
www.galeimmobilier.com

Pour vos travaux
- d'aménagaments extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Terrassement
V.R.D.
Assainissement

Contactez : SPTP & TP

248 Bis, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 45 47 78 93
E-mail : contact@sptp-tp.fr

Citeos à Bagneux
18 av. du Général de Gaulle – 92220 Bagneux
bagneux@citeos.com – Tél : 01 58 07 92 00
VINCI

VENDRE • ACHETER • LOUER • GÉRER

Faites confiance à notre agence

Efficacité, clarté, convivialité

LAFORÊT
81 boulevard du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine
01 41 13 98 00
laforet.com

Passez par l'agence N° 1

SERVICES EXCLUSIFS LAFORÊT
PHOTO PRO · VISITE VIRTUELLE · SIGNATURE ÉLECTRONIQUE · I-SUIVI 24/7

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS !

CHARCUTIER ITALIEN

Gauthier est un jeune homme de 23 ans qui vient de s'installer sur le marché de Bourg-la-Reine. Passionné par son métier, il vous propose des produits de charcuterie de qualité, ainsi que des pizzas fraîches à mettre au four directement chez vous et à déguster comme au restaurant en famille ou entre amis !

FLAN SAVARY

Michaël Ly vous propose des flans de la maison Savary, boulangerie de père en fils depuis 1981. Vous y trouverez le flan Beauvaisien, pâtisserie iconique et emblématique du patrimoine français !

LE VILLAGE ARTISANAL EN FÊTE !

Le 25 juin prochain, venez assister à la fête du village artisanal. Menuiserie, plomberie, maçonnerie, électricité, tapisserie, métallerie, paysagisme... Les artisans vous présenteront leur métier et leur savoir-faire. Un barbecue sera également organisé dans le cadre de ce moment convivial qui célébrera le savoir-faire et la passion de nos artisans !

Samedi 25 juin
de 10h à 18h
Village artisanal
33, rue de la Bièvre

CHEZ GREG

Vous le connaissez peut-être déjà : diplômé dans l'hôtellerie restauration, Gregory à repris le banc de son ancien patron, transformé en paillote. Venez découvrir ses succulents fruits confits, olives, fruits secs et autres produits présentés sur un étalage digne d'un joli tableau coloré.
Tél. 06 98 90 07 32

J'IRAI ACHETER CHEZ VOUS

En 2021, la Ville créait sa chaîne de podcast « Les vitrines de Bourg-la-Reine » qui mettait à l'honneur les commerçants de la ville. Découvrez à présent « J'irai acheter chez vous » : des vidéos à retrouver chaque mercredi sur les réseaux sociaux de Bourg-la-Reine, pour découvrir nos commerçants et leurs activités.
Instagram : ville_de_blr
Facebook : Ville de Bourg-la-Reine
Twitter : ville_de_blr
Youtube : Ville de Bourg-la-Reine

GB12 DÉMÉNAGEMENT

PARTICULIERS
ENTREPRISES

DÉMÉNAGEMENT
France • International
Groupages • Garde-meubles
gb12-demenagement.com
• 157 av. du Gal Leclerc à Bourg-la-Reine
• 32/34 av. Raymond Aron à Antony
01 46 61 08 51

optimhome
immobilier

Optimiste Diamant

Laura CUPSA
Consultante en Immobilier
06 16 61 19 44
laura.cupsa@optimhome.com
www.cupsa.optimhome.com
@laura_cupsa_immobilier

Entreprise
MERIBAT
Rénovation
tout corps d'état

ÉLECTRICITÉ PEINTURE
PLOMBERIE ISOLATION

Devis gratuit + Projets 3D
Techniciens qualifiés
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE
31, rue Jean Mermoz
01 45 47 10 36
www.meribat-renovation.fr

M
maison Molière
« Une maison comme chez soi. »

- Résidence édifiée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine - Tél. 01 46 63 08 28
administration-moliere@mapad-sante.com

Jean-Pascal Marie

DONNER VIE À SES RÊVES

Installé depuis 2007 comme opticien à Bourg-la-Reine avec son épouse, Jean-Pascal Marie est aussi un passionné de sports mécaniques. Une passion qu'il nourrit depuis l'âge de 14 ans avec l'achat de sa première mobylette puis le passage de ses permis B et A. Du 25 au 30 avril dernier, il a pris part, avec un ami d'enfance, féru de voitures anciennes, à la 31e édition du plus ancien rallye historique en activité, le Tour Auto. Pour cette édition 2022, les pionnières de 1951 à 1973 était à l'honneur. Aussi, les deux amis se sont mis en chasse d'un véhicule et de sponsors pour concrétiser leur participation. C'est au volant d'un modèle de la marque Vauxhall de 1962, clin d'œil à leur année de naissance, la seule parmi les 233 participantes qu'ils ont rallié les 2000 kms de Paris à Andorre en 5 étapes. Le collectif des lunetiers, groupement d'opticiens de proximité auquel appartient Jean-Pascal, et la Crèmerie parisienne ont rendu cette aventure possible par leur support financier. Tour à tour pilote ou co-pilote lisant le road-book, speed master en main - pour faire la course dans les conditions de l'époque-, Jean-Pascal a aimé l'ambiance sur le bord des routes avec des spectateurs passionnés de belles automobiles encourageant ou aidant sur un itinéraire. Le binôme faisait partie d'un des deux plateaux de 40 véhicules concourant en mode régularité (3 autres en mode compétition). Aux étapes de liaison s'ajoutaient des Spéciales de 10 à 15 kms et des tours sur les circuits Bugatti au Mans, du Val de Vienne à Limoges et de Nogaro à Pau, selon des règles précises d'allure pour éviter les pénalités. À la beauté des paysages parcourus et au piquant des épreuves s'ajoutait la convivialité des échanges et de la bonne chère partagée avec d'autres passionnés amateurs ou pros tel Ari Vatanen, ouvreur de cette édition. 3,2,1 on continue !

Benjamin Oppert

AUTEUR ET DEALER D'HISTOIRES

Juriste de formation, Benjamin Oppert se consacre aujourd'hui pleinement à ses premiers amours : le théâtre et la littérature. L'auteur et metteur en scène a écrit plusieurs ouvrages et pièces de théâtre. La dernière en date, parue en avril 2022 aux éditions L'Avant-scène théâtre, s'intitule *Je rêvais d'un autre monde* (disponible en librairie). Elle met en scène Doubist et Zénitha, deux autistes aux idéaux politiques apparemment opposés, qui veulent changer le monde. Ensemble, ils cherchent à établir l'ordre nouveau d'une société qui s'écroule, où le caractère atypique des autistes deviendrait une force. Alors qu'ils débattent des mesures à prendre pour la population, un troisième et mystérieux personnage, Pop, leur prend le pouvoir des mains. Serait-ce la fin de l'ancien monde ou le début d'un nouveau ? Que restera-t-il de l'amour ?

S'amusant des codes de la farce, le dramaturge offre une comédie politique et sociale incisive où les deux personnages nous invitent à repenser notre rapport à l'autre : *« Le théâtre permet de faire passer des messages autrement sur des sujets sérieux, comme le handicap et l'autisme. J'ai écris cette pièce en toute liberté, en y apportant mon propre univers »*, précise-t-il. Créé en janvier 2022 et actuellement en tournée dans toute la France, le spectacle rencontre un franc succès que le dramaturge doit aussi à la belle équipe de comédiens et de techniciens qui l'accompagne.

Très engagé pour la francophonie, Benjamin intervient également régulièrement dans les écoles, collèges et lycées où il anime des ateliers d'écriture et de théâtre, mais aussi à travers le monde, à l'Institut français de Londres en Grande-Bretagne et de Larissa en Grèce, aux Alliances françaises de Macédoine, du Kosovo et d'Albanie, de Gold Coast, de Toowoomba et de Port-Élisabeth. Celui qui a réussi à faire de sa passion son métier fourmille de projets qu'il aimerait présenter à l'avenir au plus grand nombre, *« pourquoi pas à Bourg-la-Reine où j'ai vécu de nombreuses années ? »*.

Le site de Benjamin Oppert : http://www.benjamin-oppert.com

DES VACANCES SPORTIVES !

Pendant les vacances de printemps, plus d'une trentaine de jeunes de la section tennis de l'ASBR sont partis à Lacanau (Gironde) pour un stage de tennis et de surf. Au programme : entraînement de tennis par nos professeurs et découverte ou approfondissement du surf encadré par l'UCPA. Les enfants sont revenus ravis et n'ont qu'une hâte, repartir !

Les inscriptions pour la nouvelle saison 2022-2023 sont ouvertes et se font en ligne sur le site internet de l'ASBR tennis : tennisblr.com.

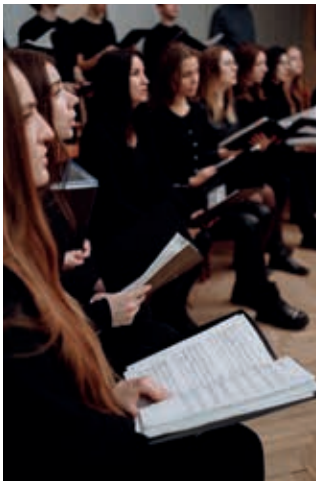

VENEZ DONNER DE LA VOIX !

L'Ensemble Vocal « I have a dream » recrute des choristes adultes débutants ou confirmés. Au programme : chants d'hier et d'aujourd'hui, negro-spirituals et chants du monde. Les répétitions ont lieu les jeudis à 20h30, à l'immeuble Initiatives (43, boulevard du Maréchal Joffre). Trois concerts sont organisés par an. Vous avez envie de chanter pour la PAIX dans une ambiance à la fois sérieuse et détendue ? Rejoignez l'Ensemble vocal ! Direction musicale assurée par un professionnel.

Pour en savoir plus et pour consulter le calendrier des répétitions : www.ihaveadream.online
olivier.glaize@gmail.com - 06 75 39 29 36

TROQUEZ VOS PLANTES !

Jardiniers amateurs et avertis, amis de la nature, la paroisse Saint-Gilles vous invite à troquer vos plantes, boutures, graines, plants, arbustes ou bulbes le 18 juin prochain à l'occasion d'un après-midi placé sous le signe de l'échange et du partage d'expérience.
Tables et chaises à votre disposition sur place.

Samedi 18 juin de 15h à 18h
À la paroisse Saint Gilles - 8, boulevard Carnot
Entrée libre - Renseignements : 01 41 13 03 43

FRANCE ALZHEIMER 92

France Alzheimer 92 et ses bénévoles sont à votre disposition pour vous apporter une écoute et un soutien notamment lors de la permanence qui reçoit les familles sur rendez-vous (au 01 46 63 11 38) le 3e lundi de chaque mois à l'Espace Françoise Dolto (116, rue du Général à Bourg-la-Reine).
Par ailleurs, l'association réunira ses groupes de parole dédié aux aidants familiaux à :

• Antony, vendredi 3 juin à 14h, salle Henri Lasson, Place du marché,
• Fontenay-aux-Roses, samedi 11 juin à 10h au Château Sainte Barbe (Vie Associative - salle 14),
• Sceaux, vendredi 24 Juin à 10h, à l'ancienne mairie, 68 rue Houdan (salle 2), et samedi 25 juin à 10h, aux « Garages », 20 rue des Imbergères (salle 4).

Renseignements : 06 09 17 76 06 ou 01 47 02 79 38
FA92.sud@orange.fr

LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME

VISITE GUIDÉE DE BOURG-LA-REINE **Samedi 18 juin**

Découvrez, à votre porte, la vie des écrivains, des acteurs célèbres et des personnalités qui ont laissé leur empreinte à Bourg-la-Reine comme Léon Bloy, Charles Péguy, Françoise Dolto, Carlos, Gérard Depardieu ou Alain Delon. Au coin de la rue, un écrivain a laissé un peu de lui-même, dans cette maison, une célébrité a vécu... Cette visite se terminera au cimetière de Bourg-la-Reine, un vrai petit Père Lachaise. Le départ aura lieu à 14h devant la mairie (6, boulevard Carnot).

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À LA BROCANTE **Samedi 25 juin**

La brocante revient cet automne pour le plus grand plaisir de tous. Elle se tiendra le dimanche 25 septembre sur le boulevard Carnot et l'avenue de la République. Pour connaître les emplacements exacts disponibles, nous vous invitons à venir consulter le plan à l'Office de tourisme. Les inscriptions débuteront le samedi 25 juin prochain à 9h30 et dureront tout l'été.
Pour vous inscrire, n'oubliez pas votre pièce d'identité (carte d'identité en cours de validité, permis de conduire, passeport ou carte de séjour). Le tarif est fixé à 25 € les 2 mètres linéaires. Vous pourrez vendre toutes sortes d'objets d'occasion. Les objets neufs et l'alimentaire sont exclus.

Renseignements et inscriptions pour toutes ces activités à l'Office de Tourisme
01 46 61 36 41 - officedetourisme.blr@orange.fr
Site internet : www.bourglareine-tourisme.fr
Facebook : facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine

Conférences de Bourg-la-Reine

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE DANS LA RECHERCHE

Directeur de recherche au CNRS, ancien membre du comité d'éthique du CNRS (COMETS) et Référent Intégrité Scientifique, Rémy Mosseri traitera des questions d'éthique et d'intégrité scientifique lors de la prochaine conférence de Bourg-la-Reine qui aura lieu le 14 juin prochain exceptionnellement à l'école République (et non à l'amphithéâtre du Conservatoire).

L'éthique de la recherche amène à réfléchir aux valeurs et à la responsabilité individuelle et collective qui peuvent être questionnées par l'avancée des connaissances. Certains sujets sont spécifiques à des disciplines scientifiques (la manipulation du vivant, l'intelligence artificielle ou encore certaines avancées technologiques). D'autres posent des problèmes généraux concernant la pratique des sciences (comme l'indépendance du chercheur, ou les questions de conflits d'intérêt). L'éthique correspond donc à des questions complexes, où des points de vue, le cas échéant différents, peuvent être échangés.
L'intégrité scientifique, quant à elle, se rapporte à la bonne conduite des pratiques de recherche, qui doivent être non pas tant discutées qu'essentiellement respectées, pour garantir la qualité des résultats obtenus, et la confiance à deux niveaux : entre scientifiques eux-mêmes pour que les connaissances puissent progresser, mais aussi avec le grand public pour que les scientifiques puissent intervenir dans les débats sociétaux à fort contenus scientifiques (qui ne manquent pas) et y faire entendre un discours rationnel. Les écarts aux bonnes pratiques de recherches sont divers et ne se limitent pas aux falsifications de résultats ou au plagiat. Rémy Mosseri présentera la façon dont les structures de recherche se mobilisent aujourd'hui en faveur de l'intégrité scientifique.

Mardi 14 juin à 20h30 dans l'amphithéâtre de l'école République
18, boulevard Carnot
Entrée libre
Renseignements : 01 79 71 40 90

Rejoignez le club d'Antony Métro 92

Le club du sud 92

ville Antony

Avec le soutien de

VILLE DE SCEAUX À LA CROISÉE DES TALENTS

Ville de Bourg-la-Reine

Ville de Châtenay-Malabry

L'école de rugby, l'école de la vie

Vos enfants ont envie de faire un sport collectif ?

De partager de belles valeurs et de vivre des moments forts.

Nos éducateurs formés et impliqués sont là pour les accueillir.

Alors, inscrivez-les à l'école de rugby d'Antony Métro 92 !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le club d'Antony Métro 92 accueille vos enfants dès l'âge de 3 ans avec le Baby Rugby.

©C.Portat

Le rugby à toucher, ouvert à toutes et à tous

Pas besoin de savoir jouer au rugby.
Pas de contact ni de plaquage.
Tu as envie de faire un sport collectif et ludique ?

Rejoins les Amazones et Funky Five Bears !

Au cœur du Parc de Sceaux, le club est à la croisée des villes de Sceaux, Bourg-La-Reine, Châtenay-Malabry et d'Antony. C'est pourquoi elles s'associent au projet du club d'Antony Métro 92, le club du sud 92 !

www.antonymetro92.fr

contact@antonymetro92.fr

07 49 00 38 77

Rugby

UNE NOUVELLE OFFRE SPORTIVE
EN PARTENARIAT AVEC ANTONY MÉTRO 92

Situé au cœur du Parc de Sceaux, au sein du parc des sports de la Grenouillère, Antony Métro 92 est au croisement des villes de Bourg-la-Reine, Sceaux, Châtenay-Malabry et Antony. Le club de rugby et la ville de Bourg-la-Reine souhaitent mettre en place un partenariat visant à développer la pratique du rugby sur la commune et accompagner le développement du club pour en faire le « club du sud 92 ».

Ce partenariat permettra notamment aux Réginaburgiens de bénéficier d'une nouvelle offre sportive dans la perspective de la Coupe du Monde de rugby qui se déroulera en France en 2023. L'occasion également de faire profiter nos enfants de l'expertise d'un club reconnu qui s'inscrit dans une réelle dynamique.
En l'espace de quelques années, le nombre de licenciés inscrits à l'école de rugby a, en effet, doublé. Au-delà de la pratique du rugby, les éducateurs d'Antony Métro 92 ont à cœur de transmettre les valeurs du club : formation, performance, humilité, solidarité et plaisir. Le club accueille aujourd'hui 480 licenciés allant du baby rugby (à partir de 3 ans) jusqu'à leur équipe Fanion, les Seniors, qui évolue en fédérale 2 (2e division amateur).

COMPÉTITION ET LOISIR

Antony Métro 92 offre à la fois une pratique compétition, mais aussi une pratique loisir ouverte à tous notamment à travers la pratique du rugby à toucher (sans plaquage). Mais le projet du club va au-delà du rugby. Celui-ci porte, en effet, de nombreux projets sociaux : partenariat avec la Croix-Rouge, soutien scolaire pour les jeunes licenciés, aide à l'emploi et aux stages pour les jeunes et les seniors, inclusion dans les écoles et les centres de loisirs, projets dans les quartiers prioritaires, rugby féminin, etc.
Outre ses partenaires institutionnels, Antony Métro 92 peut également compter sur le soutien de ses entreprises mécènes qui forment le « club des partenaires » au sein duquel des relations d'affaires locales ont vocation à se développer.
Vous voulez rejoindre l'aventure Antony Métro 92 en tant que joueur, bénévole ou partenaire ? N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.
Contact : Gabriel Oriol - 07 49 00 38 77 - contact@antonymetro92.fr
Site : https://antonymetro92.fr - Facebook, Instagram et LinkedIn

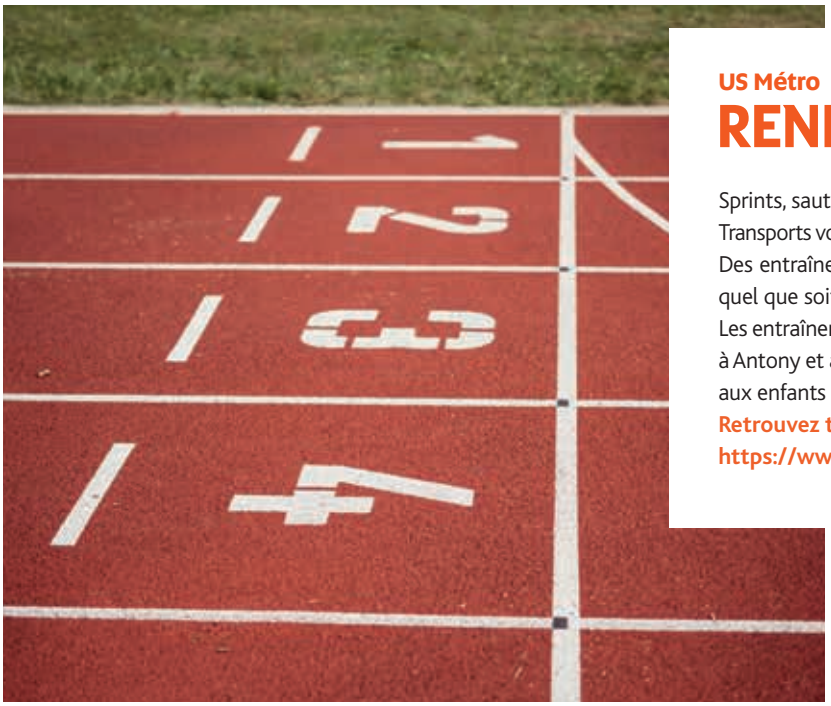

US Métro

RENDEZ VOUS AU STADE !

Sprints, sauts, lancers, demi-fond ou courses sur route... L'US METRO Transports vous invite à découvrir ces disciplines ou à vous perfectionner. Des entraîneurs diplômés et qualifiés vous permettent de progresser quel que soit votre âge ou votre niveau.
Les entraînements se déroulent au parc des sports de la Croix de Berny à Antony et au parc de Sceaux. Les mercredis après-midi sont réservés aux enfants de 6 à 14 ans.
Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ASBR : https://www.asbr92.fr/gym-acrobatique

THÉÂTRE EN PLEIN AIR

L'association JEUNESSE loge et accompagne des jeunes en pleine construction de leur projet de vie et les soutient jusqu'au terme de leurs projets professionnels. Ils sont nombreux chaque année à bénéficier de cette grande maison de la rue Bobierre de Vallière, toujours plus ouverte à son environnement local.

La crise sanitaire de ces dernières années a suspendu pendant 2 ans son rendez-vous annuel durant lequel les membres avaient plaisir à offrir aux Réginaburgiens une représentation théâtrale en plein air. Avec le retour des beaux jours, et l'envie de rouvrir la porte de sa résidence au plus grand nombre, l'association JEUNESSE accueillera la troupe de théâtre amateur « Les Chemins de Traverse » pour une pièce de Rémi De Vos intitulée CASSÉ. *« Véritable vaudeville d'aujourd'hui, l'auteur décrit le monde de l'entreprise et plus particulièrement la souffrance au travail. Un sujet grave qu'il aborde par le rire, en imaginant une rocambolesque arnaque à l'assurance, qu'un couple de travailleurs malmenés et laissés pour compte va tenter de mettre en place, autour du faux suicide du mari ».* Et après le spectacle, un buffet « fait maison » sera proposé à tous en compagnie des comédiens. On vous attend nombreux !

Samedi 18 juin à 15h
Association JEUNESSE - 4, rue Bobierre de Vallière
Entrée libre
01 47 02 43 36 - contact@foyerjeunesse.org

La Troupe des Chemins de Traverse présente

Bourg-la-Reine et Kenilworth

40 ANS D'AMITIÉ, ÇA SE FÊTE !

Bourg-la-Reine est jumelée depuis 1982 avec Kenilworth, charmante ville résidentielle de 25 000 habitants située au cœur des Midlands (en Angleterre), au passé médiéval riche et prestigieux. Les premiers contacts ayant été pris dès 1978, grâce à l'ARAI (Association Réginaburgienne d'Amitiés Internationales).

2022 marque ainsi le 40e anniversaire du jumelage entre Bourg-la-Reine et Kenilworth. L'ARAI l'a fêté dignement à l'occasion du séjour de nos amis anglais à Bourg-la-Reine du 6 au 10 mai dernier et d'une soirée conviviale organisée aux Colonnes le samedi 7 mai, en présence du comité de l'ARAI, de Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, et des élus municipaux.

Bourg-la-Reine entretient aussi des relations amicales avec ses autres villes jumelles :

- Monheim am Rhein (Allemagne),
- Reghin (Roumanie),
- Sulejòwek (Pologne),
- Yanqing (Chine).

Pour en savoir :
Le site de l'ARAI : www.arai-blr.fr
Le site de la Ville : www.bourg-la-reine.fr, rubriques Portrait de la ville, Jumelages

LE CHOIX - CITOYENS

« Le Choix – Citoyens pour une mort choisie » est une association nationale à vocation humanitaire. Elle milite d'abord pour obtenir une loi permettant à chaque Français-e de choisir sa fin de vie, une loi qui autorise et encadre l'Aide Médicale Active à Mourir (AMAM). Elle milite également pour obtenir une réforme humaine des soins palliatifs sur le territoire français, tout en assurant la liberté de choix de chaque personne pour sa fin de vie.

À Bourg la Reine, elle s'efforce de faire connaître ses positions en organisant des réunions publiques et en participant, depuis 2020, au Forum des Associations.

Renseignement auprès de Marianne Lederer, correspondante communale de l'association : 01 47 02 91 53

CAEL

LES DATES À NE PAS PAS MANQUER

Mardi 8 juin
Coquelicoop, épicerie coopérative et participative organise une réunion d'information ouverte à tous.
À partir de 19h à l'espace Joséphine Baker

Samedi 11 juin
Spectacle de danse classique avec Annelise Vincent et ses élèves.
De 16h à 17h15 puis de 20h à 21h à l'Agoreine
63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Lundi 13 juin
Restitution de l'atelier théâtre de Julie Vautier
De 20h30 à 21h15 dans l'amphithéâtre à l'espace Joséphine Baker

Samedi 18 juin
Gala danse moderne, avec Nadia Hasa et ses élèves
De 16h à 19h à l'Agoreine
63 bis, boulevard du Maréchal Joffre
Restitution de l'atelier théâtre adulte de Céline Roux
À 20h30 dans l'amphithéâtre de l'espace Joséphine Baker

Mercredi 22 juin
Restitution flûte et guitare, avec Lucie Fremont et Julien Coulon
À partir de 17h dans l'amphithéâtre de l'espace Joséphine Baker

Du 22 au 26 juin
Exposition des ateliers du CAEL
Vernissage le 22 juin dès 19h
Aux Colonnes - 51, boulevard du Maréchal Joffre

Vendredi 24 juin
Assemblée générale du CAEL
À partir de 18h30 à l'espace Joséphine Baker

Samedi 25 juin
Le CAEL sera présent pour les fête des Bas-Coquarts

Dimanche 26 juin
Restitution de l'atelier comédie musicale de Julie Vautier
De 16h à 17h45 dans l'amphithéâtre de l'espace Joséphine Baker

Mercredi 29 juin
De 19h à 20h : Restitution des associations « Plus petit cirque du monde » et Unisson
De 20h à 21h30 : Restitution de l'atelier de danse orientale et guitare, avec Sarah Réah et Julien Coulon
À partir de 16h30 : audition de piano des élèves d'Elisabeth Herr
À partir de 17h : portes ouvertes de l'atelier de théâtre de Serge Mora

Vendredi 1er juillet
Traditionnel barbecue du CAEL
À partir de 19h à l'espace Joséphine Baker

Samedi 2 juillet
Audition de piano des élèves d'Elisabeth Herr.
À partir de 14h

Mercredi 6 juillet
Portes ouvertes de l'atelier du « Plus petit cirque du monde »

Renseignements auprès du CAEL
Espace Joséphine Baker - 11, rue des Rosiers
01 46 63 76 96 - accueil@caelmjc.com

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Depuis la mi-mai, vous avez la possibilité de créer ou de reprendre votre fiche existante sur GoAsso.org. Habitant(e) de Bourg-la-Reine, vous pouvez alors nous transmettre votre avis d'imposition, qui servira à calculer votre quotient familial et de justificatif de domicile.

Les inscriptions débuteront à partir du 15 juin, en ligne sur le site cael.goasso.org ou à l'accueil du CAEL

APPRENDRE EN S'AMUSANT

Toujours soucieuse d'éveiller les enfants de Bourg-la-Reine à tout ce qui les entoure, l'association ASC (« Accompagnement Scolaire et Culturel ») a invité un groupe d'enfants de 5 ans à 11 ans, à vivre un parcours immersif scientifique à Sciences découvertes, un lieu à la croisée entre parc d'attraction et musée situé à Paris.
Les enfants ont pu se mesurer à l'homme le plus grand du monde avant d'être plongés dans les confins de l'univers et de découvrir les atomes, la lune et les étoiles en format 3D. Après cette immersion, les enfants ont pu profiter d'un pique-nique, de jeux en terrain d'aventures puis d'une belle croisière sur la Seine au cours de laquelle ils ont admiré le Louvre, la Tour Eiffel, le Pont Alexandre III et tant d'autres beaux monuments de la capitale. D'autres sorties sont prévues en juillet : BigBus Paris, Pop Air et le Jardin d'Acclimatation.

VENTE-ACHAT
LOCATION-GESTION
PROMOTION
EXPERTISE IMMOBILIÈRE

IMMO CONDORCET
3 rue Ravon
Bourg-la-Reine
01.41.13.75.50

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN SOUS 48H

Soins minceur
Soins visage
Massages bien-être
Épilations

Pour toute cure minceur achetée

Séance découverte OFFERTE ! 40'

CENTRE DE BIEN ÊTRE

124 av. du Gal Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
Tél : 01 55 52 09 54
contact@spadessens.fr
www.spadessens.fr

THALGO Hightech BB Spa

NOUVEAU à Bourg-la-Reine

Amzik
Chaussures & Accessoires

Votre spécialiste **chaussures** hommes et femmes

GEOX RESPIRE
remonte
rieker
CAPRICE
Fluchos
tbs

Nous vous proposons toutes les marques et les modèles pour le ***confort***, le ***style*** et le ***bien-être*** de vos pieds

LA NOUVELLE COLLECTION EST ARRIVÉE
Printemps été 2022

65 boulevard du Maréchal Joffre
01 46 61 32 85 • amzik92@gmail.com

ENTREPRISE LOREL
installation/dépannage : chauffage, sanitaire, gaz

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1980

DÉTECTEUR DE FUMÉE

PAIEMENT EN 3 FOIS SANS FRAIS

OFFRES VALABLES du 1er au 30 juin 2022

15% de remise HT sur cuvettes surélevée Ensemble WC sol GEBERIT

20% de remise sur mitigeur Ensembles douche Rainshower, Euphoria & Tempesta GROHE

20% de remise sur les chauffe-eaux électriques ZENEO, LINEO mural ou stable atlantic

PLOMBERIE
- Installation, réparation, dégorgement
- Remplacement anciens WC
- Intervention fuites d'eau
- Vente, installation robinetterie GROHE
- Raccordement, mise en service cuisines, salles de bains, douches

CHAUFFAGE
- Installation, dépannage
- Désembouage, lubrification
- Remplacement robinet de radiateur
- Chaudière FRISQUET sol ou murale condensation (vente, pose, raccordement, mise en service par nos soins)
- Contrat de maintenance annuel sur chaudière FRISQUET
- Ramonage conduit gaz brûlé Chaudière = 55 € TTC
- Contrat entretien annuel chaudière à partir de 85.00 € TTC et 138.00 € TTC

PROFESSIONNEL DU GAZ
RGE Chauffage+

01 46 68 77 98 • 06 72 74 32 35
marcellin.lorel@gmail.com
5, RUE PIERRE VERMIER - 92160 ANTONY
Lundi au vendredi : 8h - 18h / Samedi dépannage : 8h - 12h

FENÊTRES VOLETS PORTES PORTAILS

PRO-TECH FERMETURE

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif MaPrimeRénov'
(aide à la rénovation énergétique)

FABRICATION FRANÇAISE

Expert rénovateur K-LINE

20 ANS PRODUIT K-LINE

ASQ

Devis gratuit en 48h : 01 69 53 19 70
4 agences pour vous servir en île-de-France
122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Haÿ-les-Roses
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15e

BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS

L'APPEL AUX URNES

Le mois d'avril a été un moment décisif pour notre pays. A nouveau, cinq ans plus tard, nous avons été confronté à un choix décisif sur l'avenir de la France. D'un côté, la vision d'une France en repli sur elle-même qui, en opposant les citoyens les uns aux autres, trahit son socle républicain et de l'autre, la promesse d'une nation tournée vers l'avenir, optimiste et démocrate.
Vous l'aurez compris, le choix de la majorité des conseillers s'est porté sans ambiguïté sur la candidature d'Emmanuel Macron lors du second tour de l'élection présidentielle, le 24 avril dernier.
Ce choix, fait en conscience, correspond par ailleurs tout à fait aux résultats électoraux de Bourg-la-Reine. Ainsi, ce sont 83 % des votants de la ville qui ont choisi de faire barrage à l'extrémisme pour assurer la continuité de la France, dans sa diversité, dans son esprit d'avant-garde et dans son engagement international.
Car les difficultés ne manquent pas. La guerre en Ukraine ravage le pays et, bien que la résistance de l'armée et de la société ukrainienne toute entière soit tenace et admirable, les troupes Russes de Vladimir Poutine continuent de saccager les villes et de prendre des vies. La pandémie de covid-19, pas tout à fait terminée, bien que sous contrôle, continue d'emporter des vies et laisse planer le doute de l'émergence de nouvelles maladies. Les prévisions du GIEC en matière de climat sont alarmistes et pressent les responsables à agir avec force et rapidité.

En choisissant de reconduire Emmanuel Macron dans ses fonctions, les Français ont fait le choix de ne pas céder à la peur et de continuer à croire en un projet d'avenir qui saura, non seulement surmonter ces difficultés, mais également faire avancer le pays.

Néanmoins, il est à noter que la société se fracture toujours davantage. Au niveau national, au premier tour, les votes « extrêmes » comptabilisaient 57,84 %. Ainsi, plus d'un Français sur deux a donné sa voix à une forme de radicalité. Si nous déplorons cet état de cause, nous constatons que cette part est nettement plus faible, même minoritaire, à Bourg-la-Reine.

Alors que les élections législatives sont organisées les 12 et 19 juin, nous invitons tous les Réginaburgiens à se déplacer voter, quel que soit leur candidat. Le vote demeure l'expression démocratique la plus aboutie qui soit, celle qui permet de donner les orientations souhaitées à la France. Souvent moins suivies, les élections législatives sont néanmoins absolument décisives et permettront de constituer une Assemblée nationale représentative des territoires. Votre voix est ainsi primordiale. C'est votre voix qui sera portée par le futur député de la circonscription au Parlement.

Là réside l'engagement civique que nous démontrons chaque jour, en tant qu'élus locaux. Aller vers l'autre, résoudre des problématiques diverses, préparer la ville de demain sont tant de sujets qui nous occupent quotidiennement. Et par ces actions, nous espérons contribuer au vivre-ensemble. Un vivre-ensemble qui pâtit parfois d'une ambiance nationale morose mais qui, toutefois, résiste largement à Bourg-la-Reine. Alors nous continuerons à être mobilisés avec vous, pour vous, à vos côtés.

La majorité

OPPOSITION

LA VILLE EN PARTAGE

LE PARTAGE COMME FIL ROUGE

Nous n'avons pas choisi notre nom de liste par hasard : d'horizons divers, c'est le partage qui nous unit et sous-tend nos engagements :
Partager les richesses produites pour que chacun(e) retire une juste part de son travail au service de la société et de son économie, pour que ces richesses financent les solidarités avec les plus démunis, entre générations. Au lieu de cela, l'équipe de la majorité augmente brutalement les impôts locaux, sans l'avoir jamais ni annoncé ni assumé. Partager les décisions pour que la démocratie ne se résume pas à un bulletin de vote périodique. M. Donath, lui, pense et agit seul, et considère l'avis de ses conseillers et des habitants comme inutile, sans valeur. Sur la Faïencerie, des collectifs citoyens se sont opposés au projet et ont proposé des alternatives sérieuses, mais on vous présente le projet comme accepté unanimement. Sans travers populistes, les décisions doivent s'enrichir des débats et être en cohérence avec le projet politique pour lequel on a été élu. Partager notre Planète pour la sauver et la maintenir viable. Nos modes de vie et nos pratiques de consommation plongent d'ores et déjà des populations entières dans des catastrophes écologiques et climatiques. Nous devons faire notre cet adage amérindien : « la Terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par nos enfants ». Dans la politique locale d'urbanisme, la préservation des espaces verts et le partage de l'espace public ne sont pas négociables. La protection du patrimoine végétal devrait d'ailleurs être inscrite dans le PLU. Nous dénonçons la bétonisation et l'abattage des arbres systématiques à chaque nouveau projet de travaux d'aménagement et de voirie(rue de la Bièvre, bd Joffre, bientôt av. du Château ...). Au mois de juin, nous votons pour les élections législatives au suffrage universel : c'est à l'Assemblée nationale qu'ont lieu les débats sur les lois qui nous impactent directement, et nos députés amendent et votent le budget de la nation.
Alors, les 12 et 19 juin, utilisez vos droits, votez ! Dans notre circonscription nous apportons notre soutien à ceux qui, comme nous, défendent dans l'unité des valeurs et des actes politiques de gauche et écologiques.

C.Bonazzi, M.Broutin, M.Cœur-Joly, A.Del, P.A.Hauseux, F.Maurice
Mail : elus@blr-lavilleenpartage.org. Page fb @laVilleenpartage

SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE

COMMENT RÉDUIRE LA LECTURE DES TRIBUNES

Vous avez sans doute remarqué que dans le magazine de la ville, la police de caractères des tribunes était depuis plusieurs mois, plus petites que celles des autres pages. En effet précédemment il y avait une page pour les tribunes de l'opposition et une pour la tribune de la majorité (tribune de la majorité pas vraiment nécessaire vu que le reste du magazine est à la gloire de tout ce qu'elle fait). Désormais toutes les tribunes sont sur la même page et comme le nombre de caractère attribués est resté le même, bien évidement il a fallu diminué la taille de la police de caractère.
Conséquence la lecture en est plus compliquée pour tous et plus particulièrement pour ceux d'entre nous qui n'ont pas une vue parfaite.

Limite du nombre de caractère de mon droit d'expression.
La suite : http://www.BLR2026.fr/ ou utilisez le QR code

Jean-Pierre LETTRON

BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Texte non transmis

Eric Reiff

ARTISAN PEINTRE
depuis 1995
• Peinture intérieure / extérieure
• Dégâts des eaux

TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN

27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE
eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr
06 09 44 56 60

Jacques Immobilier
37, avenue Aristide Briand à Antony
La gestion locative c'est notre métier
Contactez Julie CORNETTE au 01.46.15.22.99
agencejacquesimmobilier@gmail.com
Sécurisez vos revenus avec notre Garantie de Loyers Impayés

POINT FORT FICHET
A2P
RGE QUALIBAT

BLR PROTECTION
141 avenue Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20
contact@blr-protection.fr
www.blr-protection.fr

PORTES BLINDÉES
FENÊTRES ANTI-EFFRACTION
VOLETS ROULANTS
ALARMES
PORTES DE GARAGE

CONSEILS - DÉPANNAGES SERRURES TOUTES MARQUES

FCA
ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...
MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES
MA PRIME RENOV'
SCEAUX 01 41 87 08 25

FENZY DESIGN
MOBILIER & AMÉNAGEMENTS CONTEMPORAINS

-20%
SUR LES RANGEMENTS & MEUBLES TV*
du 1er au 30 juin 2022

*voir conditions en magasin

SHOWROOM DE 300M2
167bis Avenue du General Leclerc, 92340 Bourg-La-Reine
fenzydesign.com
01 46 31 00 13
fenzydesign

SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances cet été et craignez pour la sécurité de votre logement ? Pour vous permettre de partir l'esprit léger, la Police municipale propose aux Réginaburgiens absents de surveiller les extérieurs de leur domicile dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances.

Gratuit, ce service fonctionne toute l'année, même en dehors des vacances scolaires, mais est renforcé durant la période estivale qui est particulièrement propice aux cambriolages.
Les agents de police municipale effectuent ainsi régulièrement des patrouilles afin de vérifier l'intégrité des accès aux appartements accessibles ou, pour les maisons individuelles, les accès visibles depuis la rue. En cas d'anomalie constatée, les habitants sont immédiatement contactés.
Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire « opération tranquillité vacances » téléchargeable sur le site de la ville www.bourg-la-reine.fr (rubriques Cadre de vie, Sécurité) ou disponible à l'accueil de la Police municipale si vous ne disposez pas d'un accès à Internet. Afin de garantir une meilleure confidentialité concernant les informations contenues dans le document, il est préférable de déposer le formulaire au service de la Police municipale ou au Commissariat de police à Antony (50, avenue Gallieni).
Si vous rentrez plus tôt de vos congés, pensez à prévenir les services de police.

Police municipale - 7, place Condorcet
01 79 71 40 40

Anti-intrusion : une subvention de la Ville

En complément de ses outils de lutte contre les cambriolages, la Ville propose un dispositif d'aide à l'achat ou à la location d'un système d'alarme ou de télé-vidéo-surveillance anti-intrusion aux propriétaires ou locataires d'un logement. Outre son effet dissuasif, diverses statistiques démontrent, en effet, qu'une alarme qui se déclenche fait fuir les cambrioleurs dans 95 % des cas (source : gouvernement.fr).
Le montant de la subvention, attribuée pour l'acquisition ou la location d'un tel dispositif, est calculé sur la base de 30% du coût total TTC (achat, installation, location et/ou abonnement pour la première année) et plafonné à 300 €.
Pour en bénéficier, vous devez compléter et déposer le dossier de subvention sur l'espace Citoyens accessible depuis le site www.bourg-la-reine.fr. Si vous avez besoin d'aide dans votre démarche, rapprochez-vous de la Maison France services ou de la Police municipale.

Maison France services - Espace Kessel
105, avenue du Général-Leclerc : 01 79 71 40 70
Police municipale - 6, boulevard Carnot : 01 79 71 40 40

PERMANENCES

Assistantes sociales

Service des solidarités territoriales
11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption
01 55 58 14 40

Architecte des Bâtiments de France

Un projet de construction, d'extension ou de rénovation ? Ana-Cristina Nitescu, architecte des bâtiments de France, assure une permanence mensuelle pour vous conseiller.
Prochaine date : jeudi 30 juin de 10h à 12h.
Rendez-vous à prendre au 01 79 71 43 30
ou par mail à urbanisme@bourg-la-reine.fr

VOS DEMARCHES

Maison France services

Les agents de la Maison France services vous accompagnent dans vos démarches administratives numériques du quotidien. Plusieurs intervenants tiennent également des permanences sur rendez-vous :
• Conciliateur de justice
• Écrivain public
• Avocat
Rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 70 ou par mail à france-services@bourg-la-reine.fr
• Coach en insertion professionnelle
Rendez-vous à prendre au 06 19 97 58 83 ou par mail à developpement-social@bourg-la-reine.fr

CARNET

NAISSANCES

Février
Andriano CHARLOT DELLO STRITTO
Lucie COEURDEUIL
Seyni SECK
Emma REYMANN NEGRIER
Ascia ABDELOUAHAB
Noham DUCONGET SOUMARÉ

Mars 2022
Oumi BOIGUILE
Cléa DUMONT
Roman BERQUÉ

Avril 2022
Jules RENARD
Maryam HEUER
Gabriel HAMZE
Donia JAMAA
Axel SLIMANI
Rose TILLET
Noam FERRY
Jenna LAHMAR
Fairouz BEJI
Tat-Minh DANG
Kayla HAOUARI
Vasco ROBIN FAYARD
Lewis ANGLIO

Mai 2022
Rose GRENU
Éléa MATHIEU

MARIAGES

Avril 2022
Bunpo EAR et Lyna KEO

DÉCÈS

Mars 2022
Claude DESHAMPS
Frédéric TALENTINO
Jacques ROUGERIE
Claire GOUDELIN
Françoise PIGNARD
Marie-Claude GUINHUT
Sophie ROBIN

Avril 2022
Marie-Claude GUINHUT
Labdia BOUCEKINE

Mai 2022
Gilbert COUSIN
Simonne BOYER
Charlotte FÉRON

MENUS

Produit issu de l'agriculture biologique
Ps : produit de saison - PC : plat complet

Lundi 6
Férié

Mardi 7
Risotto de coquillettes
aux champignons et fromage (PC)
Reblochon de Savoie AOP
Crème dessert vanille

Mercredi 8
Blanquette de veau
Carottes persillées
Yaourt nature et dosette de sucre
Fruits frais

Edam
Compote de pomme fraise
Pain
Pur jus d'orange

Jeudi 9
Beignets de calamar
sauce ketchup
Duo de haricots
Rondelé
Gâteau aux pommes

Vendredi 10
Filet de meunière MSC
quartier de citron
Épinards à la crème
Yaourt sucré
Melon

Lundi 13
Carottes rappées
et raisins secs vinaigrette
Pilon de poulet paprika
Coquillettes
Liégeois vanille

Mardi 14
Sauté de volaille
label sauce provençale
Haricots verts
Yaourt aromatisé
Fruits frais

Mercredi 15
Filet de colin meunière
MSC quartier de citron
Pommes noisette
Tarte normande

Petit suisse
Pur jus de pomme
Pain au chocolat
boulanger local

Jeudi 16
Moussaka végétale
maison (PC)
Tomme catalane AOP
Portokalopita

Vendredi 17
Poisson pané
et quartier de citron
Petits pois carottes
Fromage blanc nature
et dosette de sucre
Pastèque

Lundi 20
Émincé de bœuf,
façon chili con carné
Riz
Bûchette de chèvre
Fruits frais

Mardi 21
Lasagnes de légumes
Salade verte
Édam
Compote pomme fraise

Mercredi 22
Poêlée de hoki sauce citron
Semoule
Coeur de Neufchatel AOP
Melon

Lait chocolat
Fruit
Biscuits BN fraise

Jeudi 23
Tomates vinaigrette
Sauté de porc dijonnaise
Pommes de terre fondantes
Bâtonnière de légumes
carottes jaunes
Cake aux framboises

Vendredi 24
Accras de poisson
Ratatouille
Saint Nectaire AOP
Fruits frais

Lundi 27
Tomates vinaigrette
Minis camemberts panés
Duo de haricots verts
Fromage blanc nature
et dosette de sucre

Mardi 28
Filet de colin meunière
et citron
Farfalles
Chaource AOP
Fruits frais

Mercredi 29
Escalope de volaille label
rouge sauce au cidre
Poêlée de légumes
Gouda
Fruits frais

Jeudi 30
Pastèque
Hachis parmentier (PC)
Tarte boudaloue

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 12 juin
Pharmacie des Quatre Chemins
5, avenue des Quatre Chemins à Sceaux
01 46 61 16 12

Dimanche 19 juin
Pharmacie des Blagis
51, rue de Bagneux à Sceaux
01 46 61 10 59

Dimanche 26 juin
Pharmacie Centrale de Sceaux
106, rue Houdan à Sceaux
01 46 61 00 62

Dimanche 3 juillet
Pharmacie du Parc
135, avenue du Général Leclerc
01 46 61 08 52

Dimanche 10 juillet
Pharmacie des Colonnes
62, avenue du Général Leclerc
01 46 61 87 29

Jeudi 14 juillet
Pharmacie Mai
56, avenue du Général Leclerc
01 46 64 59 73

Dimanche 24 juillet
Pharmacie de la Bièvre
41, boulevard Carnot
01 46 63 07 95

Dimanche 31 juillet
Pharmacie Martin Lavigne
104, avenue du Général Leclerc
01 46 61 80 89

Dimanche 7 août
Pharmacie de la Faïencerie
15, avenue du Général Leclerc
01 46 65 08 59

Dimanche 14 août
Pharmacie des Blagis
51, rue de Bagneux à Sceaux
01 46 61 10 59

Lundi 15 août
Pharmacie Dahan
144, avenue du Général Leclerc
01 43 50 03 00

Dimanche 21 août
Pharmacie Damasse
96, avenue du Général Leclerc
01 46 61 96 96

Retrouvez l'ensemble des pharmacies de garde sur le www.bourg-la-reine/Mes démarches/Santé/Pharmacies de garde

PETITES ANNONCES

LA VILLE RECRUTE

Pôle familles
Un éducateur de jeunes enfants - H/F
Un auxiliaire de puériculture diplômé - H/F
Un aide auxiliaire de puériculture diplômé - H/F
Des animateurs périscolaires - H/F
Un adjoint directeur crèches Familiale et Carnot – H/F
Un cuisinier - H/F
Un éducateur territorial des activités physiques et sportives vacataire - H/F

Pôle aménagement urbain et cadre de vie
Un électricien - H/F

Pôle citoyen
Un agent d'accueil et d'instruction- H/F

Police municipale
Un surveillant points écoles - H/F

Pôle ville durable et numérique
Un technicien support- H/F

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous !

Adressez lettre de motivation et CV par courrier à :
Monsieur le Maire
6, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine
ou à : grh@bourg-la-reine.fr

EMPLOI

Cause déménagement prochain, vends meubles en bois massif très bon état, style moderne dont table salle à manger avec ralonges, armoires, bureau. Également tout l'électroménager cuisine, plaques induction, four, frigo, lave vaisselle et lave linge. Photos disponibles. L'ensemble visible à BLR sans engagement. Transport possible à votre domicile.
Tél. 06 08 58 51 45

Dame avec voiture propose ses services aux personnes âgées pour tous les accompagnements (courses, médecin...) et aussi de la compagnie (lecture, sorties...).
Tél. 06 09 93 99 36

Femme sérieuse expérimentée cherche sur Bourg-la-Reine et ses environs, personnes âgées dans le besoin, afin d'accomplir ses tâches quotidiennes : aide à la toilette, prise des repas, activités, aide au coucher et garde de nuit.
Tél. 07 83 61 63 08

Doctorante propose à compter de septembre des heures de soutien scolaire. Conseils donnés aussi aux élèves pour mieux travailler et progresser. Expérience solide et réussie.
Tél. 07 83 48 55 58.

Dame sérieuse avec plusieurs années d'expérience, cherche à s'occuper de personnes âgées ou malades.
Tél. 06 33 08 45 07

Je donne des cours d'informatique à domicile pour débutants tout âge : ordinateur, smartphone, tablette, Ameli, Cesu, Doctolib...
Tél. 06 47 64 37 58

LOCATION / VENTE / ACHAT

Propose une place de parking (Box non fermé) en sous-sol de la résidence du 13 rue André Theuriet (à 3 minutes à pied du RER B). Dimensions : 2,18 mètres en largeur, 4,40 mètres de profondeur, 2,40 mètres sous plafond. L'accès au parking sécurisé se fait par deux portes télécommandées.
Contact : oppertbenjamin@yahoo.fr

À louer parking en sous-sol Avenue du Général Leclerc au centre-ville à Bourg-la-Reine.
Tél. 07 50 60 18 07

Bourg la reine, avenue du château : F1 intégralement meublé en rez de jardin quasi neuf avec salle de bain, privative et extension avec une cuisine équipée dans une maison meulière. Entrée autonome . Les charges incluent le ménage (1/2 heure), l'eau, l'électricité et la wifi. bail officiel ouvrant droit aux APL. Prix : 570 euros charges comprises, pour une surface de 21 m². Disponible immédiatement
Tél. 06 89 11 07 57 - courriel : de1001@outlook.fr

Sur www.bourg-la-reine.fr rubrique Vie municipale & citoyenne, retrouvez :
- La Ville recrute (emplois, stages)
- Les petites annonces (dépôt et consultation)

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire, Patrick Donath

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.
01 79 71 40 20
cabmaire@bourg-la-reine.fr

Permanences sans rendez-vous :
> Jeudi 7 juillet à 8h30 en Mairie
> Jeudi 1er septembre à 8h30 en Mairie

Isabelle Spiers
Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. **01 79 71 43 30**
isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

Henry-Pierre Melone
Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. **01 79 71 42 40**
henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr

Maryse Langlais
Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. **01 79 71 41 10**
maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

Philippe Ancelin
Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV.
01 79 71 40 90
philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

Anne Sauvey
Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV.
01 79 71 43 20
anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

Joseph El Gharib
Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV.
01 79 71 41 80
joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

Conseil Municipal
Le prochain Conseil municipal aura lieu le lundi 20 juin à 19h30

Lise Le Jean
Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. **01 79 71 41 20**
lise.lejean@bourg-la-reine.fr

Cédric Nicolas
Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV.
01 79 71 41 70
cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

Sylvie Courtois
Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV. **01 79 71 42 00**
sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

Serge Kerveillant
Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. **01 79 71 43 24**
serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

Virginie Barbaut
Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV.
01 79 71 41 25
virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

Christophe Gélardin
Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV.
christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr

Permanences du conseiller régional
Philippe Lorec, conseiller régional, reçoit en mairie chaque 1er samedi du mois à partir de 11h.
01 79 71 40 00

Permanences du conseiller départemental
Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1ers vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. **p.ouzoulias@senat.fr**
06 72 52 41 00

Liste La Ville en partage
Reçoit sur RDV les 1er, 3e et 4e samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
eluslvep@framalistes.org

Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine
Reçoit le 2e samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
claude.fernandez@bourg-la-reine.fr

Vos élus au Trois-Mâts
Un samedi sur deux (hors vacances scolaires), venez échanger avec vos élus sur l'actualité et les projets de la Ville.

Prochaines dates : samedis 11 et 25 juin de 14h30 à 17h30
Au Trois-Mâts - 18 bis, avenue de Montrouge
Sur RDV au 01 79 71 43 28

NUMÉROS UTILES

Mairie de Bourg-la-Reine
Accueil général au
6, boulevard Carnot
01 79 71 40 00 (24 h/24)
mairie@bourg-la-reine.fr
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
> Mardi : de 8h30 à 12h
> Samedi : de 9h à 12h
(Service Citoyenneté et population)

Urgences
SOS 92 : 01 46 03 77 44
SAMU : 15
SAMU social : 115
Depuis un portable : 112

Sourds et malentendants :
SMS au 114

Centre anti-poison :
01 40 05 48 48

Hôpital Béclère
157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart
01 45 37 44 44

Ambulances
Leroy : 59, av. Larroumès à L'Haÿ-les-Roses
01 46 63 24 31

Pompiers : 18
Caserne de Bourg-la-Reine
Ligne de feu : 01 47 02 09 38
Ligne hors-feu : 01 45 36 46 18

Police nationale : 17
Commissariat d'Antony
50, avenue Gallieni
01 55 59 06 00

Police municipale
7, place Condorcet
01 79 71 40 40
police.municipale@bourg-la-reine.fr

la Noctureine

Course pédestre de Bourg-la-Reine

Vendredi 10 juin 2022

Animations à partir de 18 h

Course en famille de 1200 m
départ 20h (gratuite)

Les départs et les arrivéesont lieu au Stade Municipal.

Inscritpions obligatoires pour

La course de 5 km (1 boucle) :
- 5€ départ à 20h30

La course de 10 km (2 boucles) :
- 9€ départ à 20h35

Stationnement gênant et circulation difficile de 18h à 23 h

Inscriptions uniquement en ligne sur le site:
https://la-noctureine.adeorun.com/
non remboursable, ni échangeable

Renseignements :
Service Jeunesse et Sports
01 79 71 42 40 - www.bourg-la-reine.fr

Intermarché

ENDURANCE SHOP We love Running

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

Bourg-la-Reine Vivre et Entreprendre